

SOCIÉTÉ



En attendant le gros lot

Depuis ce printemps, le monde du théâtre a sa bible en matière de chiffres. Il s'agit d'un ouvrage en trois volets publié par le Conseil québécois du théâtre qui fait le point sur la situation économique des organisations, la fréquentation des salles et les revenus des artisans du théâtre. Stéphane Baillargeon nous en résume le contenu : la situation s'est améliorée mais on peut dire que ce sont d'abord ses artisans qui subventionnent le théâtre.

Page B1

Les Montréalais seront forcés de se convertir au transport en commun

Guy Taillefer

ATTENDU depuis cinq ans, le Plan d'urbanisme de Montréal, rendu public hier par l'administration Doré, préconise de mordantes initiatives destinées à faire en sorte que, de gré ou de force, davantage de Montréalais se convertissent à l'utilisation des transports collectifs.

Des initiatives qui se traduiront principalement par la multiplication de voies réservées aux autobus et par l'application, à brève échéance, d'une « politique de stationnement » qui forcera en douce les gens à utiliser davantage les transports en commun pour se rendre au travail.

En dépit de l'importance stratégique de ce plan — c'est la première fois dans son histoire que la Ville se

voit dotée d'un projet de développement intégré —, le maire Jean Doré n'a pas cru utile de participer à son dévoilement, préférant aller faire rapport devant le Congrès de la Fédération canadienne des municipalités réunies à Montréal, sur le Sommet de la Terre auquel il a participé la semaine dernière à Rio.

Le Plan d'urbanisme, rendu public dans un grand hôtel montréalais par le responsable politique de l'aménagement et du développement urbain de Montréal, M. André Lavallée, prétend placer l'amélioration de la qualité de vie des quartiers résidentiels au cœur de ses préoccupations.

Dans cette veine, ce plan dont la mise en application est étalée sur dix ans prévoit, comme l'annonçait samedi dernier LE DEVOIR, une stratégie de reverdissement de la ville,

fondée sur la plantation « massive » d'arbres, sur la conservation et l'amélioration des parcs existants et, dans les secteurs les moins bien desservis en espaces verts, sur la création de parcs dans les ruelles et les cours d'école.

Une stratégie qui reposera en outre sur la mise sur pied du « réseau vert », un sentier polyvalent (pour la marche, le vélo et le ski de fond) qui reliera entre eux les grands parcs de la ville. Un premier tronçon sera établi à moyen terme, promet l'administration municipale, dans l'axe de la voie ferroviaire du Canadien Pacifique, de la rue Masson à la rue Saint-Urbain.

L'administration Doré voit dans son plan d'urbanisme, qui est fondé sur une philosophie de développe-

Voir page A-4: Les Montréalais

Retour à la case départ pour Ottawa

Chantal Hébert

de notre bureau d'Ottawa

AVEC OU SANS entente, le gouvernement fédéral tirera un trait d'ici la fin de la semaine sur les négociations à seize qu'il pilote depuis près de trois mois pour régler le dossier constitutionnel.

Selon des sources fédérales, Ottawa envisage de revenir à la case départ d'une résolution constitutionnelle au Parlement si les négociations multilatérales qui reprennent ce matin à Ottawa n'aboutissent pas à un déblocage du dossier.

Le ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark aurait le mandat de mettre fin, dans un sens ou dans l'autre, à l'exercice entrepris le 13 mars dernier au plus tard vendredi. Il est d'ailleurs peu probable que la séance de cette semaine s'étire au-delà de la clôture prévue pour demain soir, indique-t-on, à moins qu'une entente générale ne soit en bonne voie.

Voir page A-4: Retour

La réussite scolaire relèvera davantage de l'école au Québec

Caroline Montpetit

LES 42,9 millions \$ destinés à la réussite scolaire par le gouvernement du Québec seront distribués dans les diverses régions en fonction du taux d'abandon scolaire et de l'indice de pauvreté de chacune.

Ces enveloppes seront par la suite allouées aux différentes commissions scolaires, selon les initiatives locales présentées par le milieu de l'école.

C'est ce qu'a annoncé hier le ministre de l'Éducation du Québec, M. Michel Pagé, dans le cadre du lancement de son plan d'action pour la réussite scolaire 1992-1993.

Accompagné de toute une brochette de représentants du monde scolaire, le ministre a précisé hier que la majorité des sommes débloquées pour la réussite scolaire par le gouvernement du Québec, (soit 24 millions \$) irait par ailleurs au redressement du décrochage scolaire chez les jeunes du secondaire.

Le plan d'action a pour but de faire passer de 65 à 80 % en cinq ans le nombre de jeunes Québécois de moins de 20 ans qui détiennent un diplôme d'études secondaires.

Dans le cadre de ce plan, le ministre a l'intention de soutenir les initiatives locales visant la création de classes titulaires stables en 1ère, 2e et 3e secondaire.

Le ministre propose également une diversification de la pédagogie, par le biais de classes multi-programmes, permettant d'intégrer plusieurs matières dans le cadre d'un même cours.

Présentement, les professeurs sont généralement affectés à l'enseignement d'une seule matière au niveau secondaire, et les élèves doivent se déplacer de local chaque fois que débute une nouvelle période d'enseignement.

« Certains élèves n'ont que quatre

minutes pour se déplacer d'une classe à une autre », de souligner M. Pagé.

Fait surprenant, la décision d'appliquer chacune de ces suggestions ministérielles sera laissée à la discrétion de chaque milieu, notamment par la voie d'ententes conclues entre les syndicats d'enseignants et les commissions scolaires.

« Si on arrive à débloquer des budgets de perfectionnement des enseignants, je ne vois pas pourquoi les professeurs refuseraient de faire du titulariat ou d'enseigner plusieurs matières », a soutenu pour sa part la présidente de la Centrale de l'Enseignement du Québec, Mme Lorraine Pagé.

Le ministre a par ailleurs rappelé, au plan de la formation des maîtres offerte dans les universités, que certaines mesures avaient déjà été amorcées, pour favoriser des compétences pédagogiques plus diversifiées chez les enseignants.

Parmi les autres projets suggérés par le ministre au niveau secondaire, on retrouve l'apport de professionnels psychosociaux, le soutien aux élèves en difficultés d'apprentissage, les services aux jeunes adultes et aux raccrocheurs, la dynamisation de la vie de l'école dans le cadre d'activités parascolaires.

Certaines de ces activités pourraient d'ailleurs être créditées au diplôme d'enseignement secondaire.

D'autre part, le ministre allouera 3 millions \$ à la « voie technologique », soit le redressement de l'orientation des jeunes vers la formation professionnelle.

Dans ce secteur, le ministre a l'intention de favoriser l'approche « alternances école-travail », qui intègre des formules de stages en entreprise à la formation en milieu scolaire.

Selon le ministre Pagé, la voie technologique, « véritable bouée de sauvetage » dans le cas de certains

Voir page A-4: La réussite



PHOTO AP

Les feux de Sarajevo

Croates et musulmans de Sarajevo ont riposté à l'arme lourde, hier, aux pilonnages intensifs des Serbes. Ce soldat bosniaque, blessé dans la bataille, brandit son arme à sa sortie d'hôpital, défiant ainsi l'ennemi dans ce chassé-croisé de feux nourris d'une guerre fratricide dont nul ne voit la fin. Page A-6

Hydro met en doute l'étude américaine et l'objectif des Cris

Catherine Leconte

HYDRO-QUÉBEC, passablement prise au dépourvu par les prévisions d'explosion de ses tarifs qu'a calculés un économiste américain pour le compte du Grand conseil des Cris, s'efforçait hier, sans beaucoup de munitions, de démolir l'argumentation de cet expert énergétique et de semer le doute sur les motivations de son commanditaire.

Mais les réactions d'analystes indépendants, en particulier ceux qui ont eu entre les mains l'étude de Robert McCullough dont LE DEVOIR publiait hier en exclusivité les principales conclusions, étaient plutôt favorables à cette initiative des Cris.

En se fondant sur les données publiées par Hydro-Québec elle-même sur ses coûts, ses contraintes financières et ses méthodes de calcul prévisionnel, Robert McCullough, consultant de l'Oregon dont les environnementalistes américains utilisent largement les services, a construit un modèle économétrique qui lui permet de calculer les conséquences futures des choix énergétiques que le Québec fait aujourd'hui.

Il ressort de son étude que si elle met en oeuvre son actuel plan de développement, Hydro-Québec devra chaque année, d'ici à l'an 2020, majorer ses tarifs de 6,70 % en termes nominaux, ou de 2,77 % en termes corrigés de l'inflation, pour faire face aux coûts de financement de ses grands projets hydroélectriques.

Autrement dit, les tarifs d'Hydro-Québec augmenteront en moyenne de 60 % en termes nominaux d'ici à 1999 et de 310 % d'ici à l'an 2010, soit, une fois éliminé l'effet de l'inflation, une augmentation cumulée de 25 % d'ici la fin de la décennie et de 60 % d'ici à 2010. Hydro-Québec soutient au contraire qu'à long terme, ses tarifs augmenteront en moyenne au rythme de l'inflation ou seulement légèrement

plus vite.

M. McCullough affirme aussi que les 13 contrats à risques partagés dont Hydro-Québec a fait bénéficier des alumineries et autres très gros consommateurs industriels mettront ces derniers largement à l'abri de ces hausses faramineuses de tarifs, dont les consommateurs résidentiels et l'industrie des pâtes et papiers accuseront le plus durement le choc.

Hydro-Québec a obtenu la semaine dernière une copie du rapport de M. McCullough (que les Cris ont commencé à faire circuler il y a quelques semaines auprès de certains groupes environnementaux et milieux d'affaires québécois) et ses spécialistes de la planification sont encore en train d'analyser le document, expliquait hier le responsable des relations avec les médias, Guy Versailles.

« Nos planificateurs ont du mal à retrouver leurs petits dans la portée de M. McCullough », a-t-il dit. Il faut dire qu'ils ont le rapport, mais pas le programme informatique, que « nous avons bien hâte de voir ». (Cela ne saurait cependant tarder, puisque les Cris promettent d'en mettre bientôt des copies à la disposition du public, pour donner, disent-ils, à tous les Québécois les moyens d'un véritable débat public sur les choix énergétiques du Québec, les opposants au tout-hydroélectrique ayant ainsi un outil pour chiffrer leurs scénarios alternatifs.)

Quoi qu'il en soit, à première vue, « d'après nos planificateurs, ce n'est pas tant le programme informatique lui-même qui est déficient, que les hypothèses que M. McCullough met dedans », dit M. Versailles.

M. McCullough affirme pourtant que toutes les données chiffrées qu'il utilise sont celles d'Hydro elle-même. Et il assoit une partie de la crédibilité de ses prédictions sur les résultats obtenus lorsqu'il fait fon-

Voir page A-4: L'Hydro

PERSPECTIVES/TCHÉCOSLOVAQUIE

Le divorce à la tchèque n'est pas sans rappeler celui qui menace l'unité canadienne

Des négociations s'ouvrent aujourd'hui entre les deux élus du week-end en Tchécoslovaquie, le néo-libéral tchèque Vaclav Klaus et le nationaliste slovaque Vladimir Meciar. Les discussions doivent porter sur la formation d'un gouvernement fédéral et s'annoncent très difficiles. Page A-7

François Brousseau

« S'IL FAUT absolument se séparer, alors que ce soit d'une façon rapide, légale et civilisée. »

Le mot n'est pas d'un quelconque premier ministre canadien qui se serait rendu, la mort dans l'âme mais en bon démocrate, à l'inévitabilité de la séparation du Québec. Cette phrase a été prononcée, il y a huit mois, par le président tchécoslovaque Vaclav Havel, en réaction aux

vellités souverainistes de plus en plus persistantes en provenance de Bratislava, capitale de la république slovaque.

La Slovaquie est l'une des deux composantes de la « République fédérative tchèque et slovaque » aujourd'hui menacée d'éclatement, au lendemain des élections générales tenues le week-end dernier, dans ce pays officiellement « binational » d'Europe centrale.

À quelques nuances près, la

phrase — « S'il faut le faire, alors que ce se fasse d'une manière ordonnée » — a été répétée hier par le vainqueur des élections du côté tchèque, le néo-libéral Vaclav Klaus, nouvel homme fort de la Moravie-Bohême avec les 34 % obtenus par sa formation, et partisan d'une médecine de cheval pour balayer les ruines de l'économie communiste.

Ils sont plusieurs aujourd'hui, à Prague et à Bratislava, à répéter cette phrase et à exprimer leur conviction que jamais, jamais les tensions entre Tchèques et Slovaques ne deviendront violentes... et cela, même si la séparation devenait inévitable.

Ce genre de réflexion augure peut-être d'un précédent heureux, dans un monde ex-communiste où, en matière de séparatisme, la règle a plutôt été, jusqu'à maintenant : « Tapons-nous d'abord sur la gueule, et réfléchissons après. » Le précédent d'un divorce à l'amiable entre deux nations qui ont décidé de ne plus vivre ensemble ne serait pas sans effets, ailleurs dans le monde...

Si, du côté tchèque, on a résolulement opté, ce week-end, pour la réforme économique « à la dure » en accordant une pluralité de sièges à la tendance Klaus, du côté slovaque, c'est plutôt « l'affirmation nationale » qui l'a emporté. Une affirmation qui

s'incarne dans l'autre homme fort du « Je t'aime, moi non plus » tchécoslovaque : Vladimir Meciar, énigmatique nationaliste, partisan de la « souveraineté » de la Slovaquie, qui a attiré 37 % des suffrages à son Mouvement pour une Slovaquie démocratique.

Si l'on ajoute à ce résultat les 8 % obtenus par les « séparatistes durs » du Parti national slovaque de Jozef Prokes, et les quelque 13 % du Parti de la gauche démocratique de Slovaquie (ex-communistes), plutôt favorables à la souveraineté, on obtient en principe une bonne majorité de voix souverainistes.

Et l'on peut encore ajouter plu-

sieurs points de pourcentage « pro-souveraineté », si l'on tient compte de la kyrielle de petits partis plus ou moins nationalistes qui se présentaient au Parlement de Bratislava. En fait, les partis franchement fédéralistes ont pratiquement disparu de la scène slovaque : témoin le naufrage de la formation d'Alexandre Dubcek « Citoyens contre la violence », réduite à un seul député : lui-même !

Il semblerait donc qu'une majorité claire de Slovaques veut « la souveraineté », ou « davantage de souveraineté » par rapport au pouvoir pragois. Un pouvoir très souvent perçu

Voir page A-4: Le divorce

MUSÉE DE LA CIVILISATION Le Saint Laurent

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES

842-9645

Date de tombée le 12 juin 1992

PARUTION
le 20 juin
DANS
LE DEVOIR

Le Musée de la civilisation de Québec présente à compter du 23 juin une exposition sur le fleuve Saint Laurent à laquelle LE DEVOIR s'associe en publiant un cahier spécial.

Le Saint Laurent, attention fragile est une exposition qui veut faire connaître le fleuve et faire prendre conscience de la nécessité de le protéger. Le cahier du DEVOIR qui servira de document d'accompagnement à l'exposition présentera ce géant et son environnement naturel, humain, industriel. On y traitera des principales questions environnementales qui l'affectent et des mesures à prendre (ou déjà prises) pour assurer la conservation d'un milieu de vie de qualité pour ses habitants.

CAHIER
SPÉCIAL

Ovide Mercredi conçoit bien un gouvernement autochtone à l'intérieur d'un territoire québécois

Maurice Girard
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Le grand chef de l'Assemblée des premières nations affirme que le territoire du Québec ne sera pas réduit par l'entrée en vigueur d'un troisième niveau de gouvernement mais que les réserves situées sur son sol prendront nécessairement de l'expansion et que les Blancs y vivant devront se conformer aux lois amérindiennes.

« Le territoire du Québec ne sera pas touché par les négociations sur les terres et les ressources. Il restera toujours un territoire québécois à l'intérieur duquel il y aura un territoire indien... à l'intérieur d'un gouvernement autochtone exercera son autorité de la même façon que les gouvernements provinciaux », a affirmé hier M. Ovide Mercredi dans une interview à la Presse Canadienne.

Ces nouveaux chefs-lieux autochtones seront, au plan légal, à l'abri de l'intervention des provinces et de leurs lois et les citoyens non autochtones devront se plier aux pratiques ancestrales. « Les provinces n'auront aucun droit comme elles n'ont aucun titre sur les réserves actuelles contrôlées par le fédéral », dit M. Mercredi. Même logique pour les habitants. « Le statut des Amérindiens vivant à Montréal, c'est qu'ils respec-

tent la loi du pays. La même chose pour les Blancs en territoire autochtone. La loi amérindienne s'appliquera à tout le monde. »

Ce matin, M. Mercredi et les trois autres leaders amérindiens du pays se joindront aux représentants fédéraux et provinciaux pour tenter de mener à terme, d'ici demain, cette « ronde Canada » de négociations constitutionnelles où seront débattues les questions de réforme du Sénat et de formule d'amendement.

Après avoir fait gain après gain, les autochtones devraient tenir un rôle plus discret, peut-être d'intermédiaire, entre les irréductibles d'un Sénat égal et ses adversaires, dont l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve et sans doute le Québec.

Après la Colombie-Britannique, c'est au Québec que les Amérindiens réclament la plus grande superficie de territoire. Selon M. Mercredi, l'entente avec le Québec pourrait être calquée sur le modèle à triple palier qu'on retrouve dans la Convention de la Baie James : secteur exclusivement autochtone, secteur blanc et secteur de compétence partagée.

Au départ, Ovide Mercredi reconnaît l'existence d'un territoire québécois. « Mais il est revendiqué par les Amérindiens et tant que la question ne sera pas résolue, on ne peut prétendre à son intégrité. Et parlant

de cette intégrité, les leaders québécois écartent un événement historique d'importance : les Amérindiens détenaient ces territoires avant eux. » Nier leur droit aux ressources et à la propriété revient, dit-il, « à se comporter en voleur ».

Dans la région de Montréal, cette expansion pourrait se faire au détriment des terres « blanches ». « Les Mohawks de Kanesatake et de Kahnawake revendiquent des terres, dont certaines ont été prises par l'Église. Ils n'ont pas de place pour prendre de l'expansion pour les générations futures », a soutenu M. Mercredi. D'où l'inévitable expansion, qui se produira également dans les réserves des Montagnais, Cris et Inuit.

Citant l'exemple québécois, M. Mercredi affirme qu'il est normal pour un peuple de vouloir étendre son territoire et son influence. « Pourquoi les autochtones n'auraient pas le droit de faire de même ? Est-ce parce que vous (les Québécois) détestez à ce point les autochtones ou à cause du racisme au Québec ? Pourquoi tant de résistance au Québec aux revendications autochtones ? »

En fait, M. Mercredi pense avoir la réponse. Elle se trouve dans la lecture traduite qu'on lui fait des médias. Une presse québécoise que le grand chef de l'Assemblée des pre-



Ovide Mercredi

mières nations dénonce aussitôt que les questions se font insistantes.

« Les journalistes québécois ont trop de questions à poser et n'attendent pas les réponses. Ils ne veulent pas écouter ce que nous (les Amérindiens) avons à dire. Ils ne veulent que faire l'interprétation de nos propos pour prouver leurs thèses à leurs lecteurs. Au moins, au Canada anglais, on publie les nouvelles et non pas l'interprétation que font les journalistes des nouvelles... »

Un front commun s'affirme en faveur d'une plus grande autonomie des administrations locales

Pierre April

de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Les 600 participants au Forum sur la décentralisation ont débattu, hier toute la journée, de la nécessité de forcer un engagement du gouvernement, de l'opposition et de tous les intervenants sociaux et économiques, et cela quelle que soit l'issue du débat constitutionnel, vers une plus grande autonomie des administrations locales.

Les représentants et porte-parole de 14 organismes nationaux, sociaux et économiques des secteurs de l'éducation, du patronat, des entreprises et du monde syndical, ont fait front commun avec le monde municipal dans cette démarche.

L'expérience internationale de la

décentralisation a aussi été discutée afin de voir si le monde régional québécois n'y verrait pas des modèles importables.

Un conférencier invité, M. Xavier Greffe, recteur de l'Académie de Poitiers, en France, et expert-conseil auprès de la Communauté économique européenne, a affirmé que la décentralisation allait vraiment de pair avec la mondialisation des marchés.

« L'économie contemporaine est celle de la variété permanente, a-t-il dit à un auditoire extrêmement attentif, compte tenu du mouvement incessant des technologies de l'information et de la communication. »

Selon lui, « la bonne décentralisation » doit mettre en valeur la diversité et l'amélioration du sort du plus

grand nombre.

« Au lieu de sélectionner quelques grands projets sur la base de connaissances externes aux milieux dans lesquels ils seront implantés, a soutenu M. Greffe, on devrait susciter des projets de développement mettant en synergie les ressources et les volontés au niveau local, à partir des seuls besoins effectivement ressentis. »

Des documents préparés par des spécialistes du monde universitaire ont été analysés et les idées dégagées ont été largement commentées.

La nécessité de décentraliser « et de responsabiliser » ne fait plus de doute, si on se fie aux propos entendus et qui soutiennent ceux du président de l'Union des municipalités régionales de comtés du Québec

(UMRCQ), Roger Nicolet.

Celui-ci croit que le débat sur la décentralisation deviendra incontournable « si nous l'invoquons sur la liste des priorités ».

En décrivant les objectifs du forum et les efforts de concertation qui ont entouré sa préparation au cours des huit derniers mois, les participants ont majoritairement retenu que cet événement visait à établir des complexités, souder des alliances, dégager des orientations largement partagées qui seront obligatoirement soumises à l'ensemble de la population lors d'un prochain scrutin.

S'ils demeurent convaincus que la décentralisation est un projet défendable, les intervenants n'ont cependant pas cessé de reprendre les expressions de prudence exprimées par les élus locaux, qu'ils soient du milieu scolaire ou municipal, à l'effet que l'objectif c'est l'autonomie locale « et non pas un prétexte à l'État pour refiler des obligations financières aux municipalités ».

« Le projet de décentralisation qui est à bâtir, a soutenu M. Bernard Vachon, professeur à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) dans une étude publiée à l'occasion du forum, ne pourra pas se faire de façon unilatérale. Il sera une oeuvre de solidarité, fondée sur une nouvelle vision de l'administration publique et respectueuse des aspirations et capacités des collectivités territoriales. »

M. Yves Rabeau, professeur titulaire à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, dans une réflexion soumise au forum, a expliqué qu'il y a un net avantage à un regroupement de municipalités pour supporter un service de promotion du développement économique.

« Il y a alors économie d'échelle, a-t-il indiqué, rationalisation du service au niveau de toute une région, économies d'engvergne qui facilitent les relations et les contacts avec tous les responsables du développement économique. »

Jacques Brassard accuse Robert Bourassa d'être de connivence avec Mulroney

André Bellemare

de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Le député péquiste de Lac-Saint-Jean Jacques Brassard a accusé hier le premier ministre Bourassa de connivence avec Brian Mulroney dans le processus d'adoption de la loi C-81 sur le référendum canadien adoptée la semaine dernière aux Communes.

Ne pouvant adresser des questions en Chambre en raison de l'absence de M. Bourassa, hier, M. Brassard a choisi de rencontrer les membres de la presse avant la période des questions et réponses orales pour fustiger le chef du gouvernement québécois « qui s'est comporté de façon indigne marquée par le déshonneur ».

Le premier ministre était retenu à Montréal où il a eu quelques rencontres dont une avec le gouverneur général du Canada, Ramon Hnatyshyn.

En venge plus que jamais, le député et whip du PQ en a profité pour écorcher au passage les députés conservateurs qui ont appuyé la loi C-81 qui permet au gouvernement fédéral de consulter les Canadiens sur un projet de renouvellement de la constitution si jamais les provinces et l'Ontario ne pouvaient s'entendre.

« Comme prévu, les députés conservateurs à Ottawa ont pris leur trou à la suite du vote sur la loi C-81, Jean-Pierre Blackburn en tête, a dit M. Brassard. En plus, ils se sont carrément fait bernier et endormir par une promesse vague et sans conséquence venant de M. Bourassa, que lui-même ne pourra même pas tenir. »

Dans ces circonstances, le premier ministre (Bourassa) s'est comporté, quant à nous, de façon indigne, marquée par le déshonneur, lui qui prétendait que la fierté des Québécois n'était pas négociable; il s'est conduit comme un faux prêtre, un

mauvais maquignon qui néglige les intérêts supérieurs du Québec, expression qu'il a constamment à la bouche », a poursuivi le député souverainiste.

Dans l'esprit de M. Brassard, le premier ministre du Québec s'est rendu « complice de son chum Brian dans le sabotage de la démocratie engendrée par la loi C-81 ».

« On aura droit à un référendum québécois, oui, mais avec une question fédérale concoctée par Ottawa, sans aucune limite dans les dépenses d'Ottawa pour fins de propagande », selon le député.

Ce dernier a aussi réservé quelques instants au ministre fédéral Benoît Bouchard, un des porte-parole des députés conservateurs québécois à Ottawa. M. Brassard s'est moqué des états d'âme qui agitent de temps à autre le ministre canadien de la Santé nationale.

« Quel écorché vif. Un jour, il plane, euphorique, dans les sphères du nirvana, le lendemain il traîne son âme en bandoulière et il est à ramasser à la petite cuillère », a ironisé le député de Lac-Saint-Jean.

Selon celui-ci, « il faut vraiment être débranché et déconnecté de la réalité québécoise pour oser prétendre qu'en matière de partage des pouvoirs, le compte y est, qu'il y a progressé alors que, comme je l'ai déjà dit, le vœux consent seulement à nous rendre le butin qu'il nous a volé ».

M. Brassard croit toujours cependant qu'il y aura des offres venant du gouvernement fédéral, qu'il ait ou non entente avec les provinces. Mais si ces offres devaient être déposées uniquement par le fédéral, sans lien formellement les provinces, alors là ça ne conviendrait pas à la loi 150, c'est clair, a dit encore le député Brassard.

Les libéraux de Nouvelle-Écosse sont complètement déroutés

HALIFAX (PC) — L'avenir du Parti libéral de la Nouvelle-Écosse est compromis, ébranlé qu'il a été en fin de semaine par des problèmes techniques majeurs survenus au moment du vote à la direction, et qui ont fait dérailler le congrès qui se tenait à Halifax.

Hier, les dirigeants ne savaient toujours pas quelle serait la manoeuvre suivante.

« La réputation de notre parti, qui a déjà fait belle figure, est maintenant en lambeaux », affirme Vince MacLean, qui dirigeait le parti il y a quelques mois, dans une note « personnel et confidentiel » qu'il a fait parvenir à son successeur, John Young, et dont l'*Halifax News* a obtenu copie.

« La perception qu'a le public de notre parti, ajoute M. MacLean, c'est maintenant que nous sommes une organisation incompétente qui serait inapte à gouverner notre province. »

« Manifestement, nous nous aventurons sur un terrain jusqu'ici inexploré », a déclaré de son côté M. Young après une rencontre avec les candidats et les organisateurs du congrès pour discuter de stratégie.

M. Young a expliqué que le parti aimerait faire une nouvelle tentative avec ce système de scrutin par appel interurbain. Mais ce deuxième essai n'aura lieu que si la compagnie de téléphone, Maritime Telegraph and Telephone, et un consultant extérieur que les libéraux comptent engager, sont en mesure de prouver au parti que le système fonctionnera. Mais ce n'est pas là la seule solu-

tion envisagée par les libéraux.

« Faites preuve d'imagination, a lancé le président du parti. Le scrutin pourrait se dérouler par la poste, par écrit, par circonscription. Il y a des tas de possibilités, mais, franchement, nous ne les avons pas toutes examinées et n'en avons pas systématiquement discuté. »

M. Young a déclaré que la façon dont s'effectuera le choix d'un chef, probablement au cours des prochaines semaines, serait déterminée lors d'une série de rencontres qui se tiendront cette semaine.

Le système de scrutin téléphonique devait théoriquement être sans failles. Mais des problèmes sont survenus dès le commencement du vote au début de l'après-midi, samedi. Six heures plus tard, le scrutin était reporté, un grand nombre des 7200 électeurs inscrits n'ayant toujours pas été capables d'enregistrer leur vote en utilisant le numéro spécial « 1-900 » prévu à cette fin.

La situation n'était pas plus rose pour les 2400 délégués qui assistaient au congrès, à Halifax, et qui devaient utiliser le même système que les membres du parti qui votaient depuis leur domicile.

Deux ordinateurs qui devaient effectuer le décompte des votes, à Montréal et Wichita, dans le Kansas, ne sont pas parvenus à gérer le trop grand nombre d'appels reçus. Les responsables de la compagnie de téléphone ont admis qu'ils avaient affirmé qu'une telle chose ne pouvait se produire.

Pour Ryan les attentes du Québec priment sur le Sénat et les autochtones

Roland Parent

de la Presse Canadienne

LE MINISTRE Claude Ryan craint que les attentes constitutionnelles du Québec ne puissent être satisfaites si Ottawa et les provinces ne conviennent pas qu'elles sont prioritaires et doivent passer avant la réforme du Sénat et les droits des autochtones.

« Nous allons mettre en péril la possibilité d'en venir à un accord en voulant régler tous les problèmes à la fois ce qui pourrait se révéler fatal pour le Canada », a déclaré le ministre des Affaires municipales, hier, devant le millier de maires et conseillers municipaux qui participaient au congrès de la Fédération canadienne des municipalités.

À ceux-ci, le ministre a demandé

de profiter de toutes les tribunes qui leur sont offertes pour convaincre les Canadiens de l'importance de trouver au plus vite une solution aux problèmes constitutionnels touchant directement le Québec.

« La réforme du Sénat et les droits des autochtones sont des questions indéniablement importantes; mais c'est s'illusionner dangereusement que d'accepter de discuter plus avant de ces points alors que les offres à présenter au Québec ne sont pas prêtes », a fait valoir le ministre Ryan.

« Si pour l'unique motif de tout vouloir régler d'un coup nous mettons en péril les discussions constitutionnelles, nous risquons de commettre une faute qui aura des conséquences majeures pour l'avenir du

pays », a-t-il averti.

M. Ryan a expliqué aux élus municipaux des quatre coins du pays que la faveur nationaliste était en hausse au Québec depuis l'échec de Meech et que le Parti québécois qui prônait la souveraineté avait connu un regain de popularité.

« Le Parti québécois est un parti démocratiquement élu et son option est démocratiquement inattaquable », a-t-il ajouté.

Après avoir souligné sa préférence pour « un Canada réorganisé et unifié », M. Ryan a dit espérer que les provinces et Ottawa feront en sorte que le Parti libéral puisse offrir aux Québécois, « à l'occasion d'un référendum ou d'une élection générale », un programme susceptible de susciter l'adhésion de la majorité de la population.

LE DEVOIR

SOIRÉE-BÉNÉFICE À SHERBROOKE

LE DEVOIR a une tenace volonté de vivre, comme la société dont il émane. Fidèle à ses principes fondateurs, il se refait de génération en génération, et va d'une adversité à l'autre en y trouvant la force de se ressourcer.

L'histoire de ce miracle est double. C'est celle de ses artisans qui l'ont porté à travers temps fastes et néfastes. C'est celle de ses amis, qui le lisent, y croient, et le soutiennent.

LE DEVOIR est une victoire contre la fatalité, et une lutte qui vaut, de temps en temps, d'être célébrée.

Merci de bien vouloir vous joindre à nous.

Lise Bissonnette

Lise Bissonnette

Madame Lise Bissonnette
directrice du DEVOIR

vous invite à une soirée-bénéfice

le jeudi 18 juin 1992

à compter de 18h30

à l'Hôtel Delta de Sherbrooke

pour célébrer LE DEVOIR

et sa relance.

Elle vous accueillera en compagnie de

M. Marcel Couture

Président de la Fondation des

Amis du DEVOIR

de

Mme Marie-Josée Lagassé

Présidente du comité organisateur

des

patrons de l'événement

et des

membres du comité d'honneur

Les patrons de l'événement

Nil Allaire
Vice-président, région de l'Estrie
Raymond, Chabot, Martin, Paré

Aldée Cabana
Recteur
Université de Sherbrooke

Bernard Poulin
Président du conseil
Le Groupe S.M. inc.

Présidente du comité organisateur

Marie-Josée Lagassé

Le comité d'honneur

Richard Béland
Président
Chambre de commerce de la région de Sherbrooke

André Cardinal
Directeur de région - Estrie
Banque Royale du Canada

L'Hon. Jean Charest
Ministre de l'Environnement
Gouvernement du Canada

Janvier Cliche
Président
Conseil Central de l'Estrie (CSN)

Andrée Désilets
Présidente
Société d'histoire de Sherbrooke

Louis Faucher
Architecte
Les consultants Louis Faucher, architectes

Michel Forest
Musée général
Musée des beaux-arts de Sherbrooke

Mgr Jean-Marie Fortier
Archevêque de Sherbrooke

Pierre-C. Fournier
Avocat
Fournier, Demers

Monique Gagnon-Tremblay
Ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration
Gouvernement du Québec

Paul Gervais
Maire
Municipalité de Sherbrooke

Michel Lavoie
Vice-président et directeur général
Sherbrooke Trust

Gérard Messier
Président
Syndicat de l'enseignement de l'Estrie (CEQ)

Roger Nicolet
Président
Union des municipalités régionales de comté du Québec

Pierre Rivérin
Directeur
Galerie Rivérin-Arlogos

Claude Rousseau
Directeur régional des ventes et services
Bell Canada

Jean Sylvestre
Notaire
Sylvestre, Robillard, notaires

Les patrons de l'événement et les membres du comité d'honneur tiennent à marquer, par leur présence à cette soirée, leur soutien à ce quotidien unique, fondé par Henri Bourassa en 1910, et toujours au cœur des réalités québécoises et canadiennes. La relance du DEVOIR sera l'occasion de retrouvailles, sans égard aux partis ou autres allégeances, entre amis d'une presse libre et rigoureuse.

LE DEVOIR

SOIRÉE-BÉNÉFICE

Je désire réserver _____ place(s) X 125 \$ = _____ \$

Je désire réserver _____ table(s)* X 1 000 \$ = _____ \$

Je serai absent, mais je désire contribuer _____ \$

Veuillez trouver ci-joint un chèque au montant de _____ \$ libellé à l'ordre de «L'Imprimerie populaire limitée.»

Nom _____

Titre _____

Société _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone _____ Télécopieur _____

On peut obtenir d'autres renseignements auprès du Secréariat de la soirée-bénéfice LE DEVOIR 211, rue du St-Sacrement Montréal (Québec) H2Y 1X1 Téléphone: (514) 844-3361 Télécopieur: (514) 844-9723

*Huit personnes

Un sentiment d'urgence s'empare des participants au sommet de Rio

Les négociateurs accélèrent la cadence pour finaliser les accords internationaux sur l'environnement

RIO DE JANEIRO (AFP, Reuter, CP, AP) — Un sentiment d'urgence s'est installé hier au Sommet de la Terre, entré dans son sprint final, alors que les négociateurs accélèrent la cadence dans l'espoir de finaliser les accords internationaux sur l'environnement qui doivent être paraphés par les quelque 125 chefs d'État et de gouvernement qui arrivent plus tard cette semaine à Rio.

Des progrès ont été enregistrés sur différents fronts, dont celui, crucial, du financement de l'Agenda 21, le programme de l'ONU pour un développement durable. À l'initiative du Brésil, de nouvelles propositions ont été lancées pour tenter de dégager un consensus et rallier l'appui des pays en voie de développement du Groupe des 77.

« L'atmosphère est bonne », a déclaré le Canadien Maurice Strong, secrétaire général de la Conférence des Nations unies pour l'environnement et le développement (CNUED). « Il y a des divergences importantes, mais je trouve néanmoins encourageant qu'il y ait une prise de conscience vraiment profonde de l'existence d'intérêts communs. »

Certains obstacles doivent encore être aplanis avant que l'ensemble des pays participants n'acceptent de signer la Convention sur les changements climatiques et celle sur la biodiversité, qui sont au fondement de la tenue de cette conférence.

La proposition brésilienne de financement, qui pourrait déboucher sur une entente dans deux ou trois

jours, n'engage pas les pays développés à débours des sommes précises, se contentant d'indiquer qu'il faudra 600 milliards \$ US pour financer les engagements de la conférence entre 1993 et l'an 2000. De ce montant, 125 milliards \$ proviendraient des coffres des pays occidentaux.

La CNUED s'orienterait non pas vers la création d'un fonds pour récolter et orienter les sommes supplémentaires qui viendront s'ajouter à l'aide mondiale actuelle de 55 milliards \$ par année, mais par l'utilisation des nombreux fonds spécialisés déjà existants : le Fonds global pour l'environnement (GEF), l'Association internationale pour le développement (AID) et les agences spécialisées des Nations unies, etc.

Une proposition à laquelle un porte-parole américain s'est dit ouvert. Des pays comme la France, l'Allemagne et le Canada se sont engagés à consacrer à l'avenir 0,7 % de leur PNB à l'aide publique au développement, un objectif que la CNUED leur demandera d'atteindre « le plus vite possible ».

Aux États-Unis, qui refusent de s'engager aussi clairement, la conférence se satisfait d'un engagement à faire « le maximum d'efforts » pour y parvenir.

Présent à Rio, le ministre canadien de l'Environnement, M. Jean Charest, a affirmé que le Canada était disposé à faire passer la proportion de son PNB qu'il consacre à l'aide au développement à 0,7 %, ce qui ferait grimper son budget de dé-

veloppement de 3 milliards \$ à environ 4,7 milliards \$ par année.

La promesse est cependant à prendre avec un grain de sel, puisque M. Charest n'a pas fixé de calendrier. Voilà du reste vingt ans que les pays industrialisés, y compris le Canada, promettent de consacrer 0,7 % de leur PNB à l'aide au développement.

Après des mois de négociations serrées, les délégués devaient par ailleurs décider hier de la création d'une Commission de l'ONU sur le développement durable, qui serait chargée de surveiller l'application des accords de la CNUED.

D'ici à l'arrivée des chefs d'État et de gouvernement, qui commenceront à atterrir à Rio jeudi, les négociateurs des différentes délégations

estiment qu'il leur reste encore un lourd travail pour faire en sorte que la CNUED ne se termine pas dimanche prochain en queue de poisson.

Les négociations sur d'autres accords semblent néanmoins avoir progressé, notamment sur la limitation de la pêche en haute mer. Mais les négociateurs ne semblent toujours pas en mesure de conclure un accord sur la protection des forêts, auquel s'oppose Washington, isolé sur pratiquement tous les plans.

L'inclusion dans l'Agenda 21 d'un texte sur la limitation de la pêche en haute mer a contribué à améliorer l'atmosphère à Rio, a d'ailleurs estimé le secrétaire d'État britannique à l'Environnement, M. David Maclean.

Le Canada aurait de bons motifs pour protéger ses réserves de morue

RIO DE JANEIRO (PC) — Le Canada aurait probablement de bons motifs en droit pour agir unilatéralement afin de protéger les réserves de morue du Nord, affirme un expert de réputation mondiale.

Plusieurs clauses de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer militeraient en faveur du Canada, selon le professeur Francisco Orrego Vicuna, qui enseigne le droit international à l'Université du Chili.

Interviewé hier au cours d'un colloque organisé par l'Institut canadien des Océans, dans le cadre du Sommet de la Terre, le professeur a expliqué que des dispositions de la convention de 1982 permettent aux pays côtiers d'exercer une « juridiction fonctionnelle » au-delà de leur limite territoriale de 200 milles marins. « Le droit international évolue vers l'affirmation de nouvelles frontières en fonction de la gestion et de la préservation des ressources océaniques », a-t-il dit.

Le Canada se débat depuis des années pour amener les pays étrangers à cesser de pratiquer la surpêche dans les réserves de morue du Nord qui chevauchent la limite de 200 milles marins des eaux canadiennes. Plusieurs États côtiers sont aux prises avec le même problème.

Selon le professeur Vicuna, les pays côtiers ne peuvent pas simplement élargir leur zone de souveraineté économique, ce qui équivaudrait à s'accaparer un territoire, mais ils pourraient adopter des mesures de conservation pour les réserves de poisson à cheval sur la frontière, à la fois à l'intérieur de leur zone économique et dans les eaux internationales limitrophes, en se fondant sur le motif que de telles mesures sont essentielles pour une gestion durable.

Abordant la question au colloque, le ministre des Pêches John Crosbie a affirmé qu'il faut à tout prix trouver une solution rapide au problème des stocks de poisson qui chevauchent les frontières maritimes si l'on veut éviter une série de désastres écologiques.

« Pratiquement partout où il y a des stocks de poisson limitrophes, il semble qu'il y a de la surpêche, et une menace d'épuisement ou un épuisement effectif des réserves », a-t-il ajouté.

Les pays participant au sommet de Rio se sont engagés la semaine dernière à réglementer la pêche en haute mer, mais le ministre Crosbie affirme qu'il faut agir d'ici là pour protéger la morue du Nord.



Voici les quatre astronautes canadiens qui prendront part à la mission spatiale Freedom de la NASA. De gauche à droite, Dafydd Williams, de Toronto, Robert Stewart, de Calgary, Julie Payette, de Montréal et le capitaine Chris Hadfield, de Sarnia.

La prodigieuse Julie Payette est choisie parmi 5300 candidats astronautes canadiens

Huguette Young
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Le rêve de quatre Canadiens se réalise... Ils ont en effet été recrutés parmi plus de 5300 candidats dans le cadre du Programme des astronautes canadiens pour voyager à bord de la prochaine navette spatiale Freedom.

Les heureux candidats sont Julie Payette, une informaticienne de 28 ans de Montréal, le capitaine Chris Hadfield, 32 ans, de Sarnia, en Ontario, couronné récemment pilote d'essai de l'année de la marine américaine, Robert Stewart, 37 ans, professeur de géophysique d'exploration à l'Université de Calgary, en Alberta, alpiniste et auteur prolifique d'articles scientifiques, et Dafydd Williams, 37 ans, médecin et directeur médical du Centre Sunnybrook Health Science Center de Toronto.

Julie Payette devient ainsi la deuxième femme canadienne et sans doute la plus jeune astronaute à participer au programme de la navette spatiale.

« Ces quatre nouveaux astronautes deviendront les héros de la prochaine génération », a souligné le ministre des Sciences William Winegard en félicitant les candidats de leur persévérance et de leur illustre carrière dans les sciences et les mathématiques.

Il a encouragé d'ailleurs les jeunes Canadiens à poursuivre leurs études dans ces domaines, en soulignant que les sciences et les mathématiques pouvaient ouvrir la porte à des carrières palpitantes dans l'espace.

Les critères de sélection étaient les suivants : connaissances scientifiques et technologiques, capacité physique de supporter des contraintes importantes telles que l'apesanteur et des vitesses d'accélération phénoménales, et aptitude à pouvoir vivre en isolation et à travailler en équipe.

À 28 ans, les exploits de Julie Payette sont remarquables : elle a obtenu une maîtrise en sciences appliquées en génie informatique à l'Université de Toronto, a travaillé à la Division de la recherche de IBM à Zurich, en Suisse, et puis à Recherches Bell-Northern Limitée, à Montréal.

Elle parle le français, l'anglais, l'italien, l'espagnol et l'allemand. Elle se passionne pour le piano, est flûtiste de concert, soliste soprano et choriste. De surcroît, elle est triathlète.

Consciente du symbole important qu'elle représente pour les jeunes Canadiens, elle se dit prête à assumer ce rôle allégrement.

« Si tel est le cas, je vais le prendre ce flambeau, parce que c'est très important de montrer aujourd'hui que les carrières scientifiques et les carrières dynamiques comme celle d'un astronaute sont possibles pour le Canadien moyen. Parce que je me considère quand même très représentative d'une personne de ma génération. »

C'est l'occasion de réaliser son rêve d'enfance de devenir astronaute qui l'a incitée à poser sa candidature, a-t-elle confié. Elle a ajouté qu'elle nourrissait certaines craintes à la pensée de voyager dans l'espace.

« Dire que je ne suis pas peureuse, ça serait tout à fait faux. J'ai des craintes, mais je crois que l'aventure, l'aventure et le défi dépassent ces craintes », a-t-elle avoué candidement.

La navette Freedom, premier laboratoire vivant permanent en espace, sera complétée en 1999, a expliqué le président de l'Agence spatiale Roland Doré. Il est prévu qu'un astronaute canadien sera en mission à bord de la navette pendant une période de six mois à tous les deux ans. Deux Canadiens participeront également aux séances d'entraînement au centre spatial Johnson à Houston, au Texas, pour devenir spécialistes de mission. Dans la meilleure des hypothèses, ceux-ci feront leur premier vol vers 1997, avance-t-on.

Les astronautes canadiens mettront leur expérience à profit, à savoir l'étude du comportement humain dans l'espace, l'étude de la terre à partir de l'espace et la conception de nouveaux matériaux dans l'espace, a précisé M. Doré.

Le rôle du Canada à bord de la navette Freedom consistera à fournir le système robotique essentiel à l'assemblage, à l'exploitation et à l'entretien de la navette spatiale.

Les psychologues seront invités à lutter contre le décrochage scolaire

Paul Cauchon

LES PSYCHOLOGUES seront invités à collaborer fermement à la lutte contre le décrochage scolaire, selon le nouveau président de leur Corporation Michel Sabourin.

Avant l'annonce lundi dernier par le ministre de l'Éducation Michel Pagé du plan d'action contre le décrochage scolaire les psychologues avaient déjà décidé d'accorder une grande place au monde scolaire à l'occasion de leur 10e congrès annuel, qui s'ouvre mercredi soir au Centre municipal des congrès de Québec.

La Corporation avait mis sur pied un groupe d'experts sur la question et le congrès permettra particulièrement de discuter des travaux de Égide Royer, un psychologue de l'Université Laval qui travaille actuellement à recenser l'état des connaissances sur la question et à définir les perspectives d'intervention de façon scientifique.

« On a peu de données globales sur les raisons qui poussent au décrochage, explique Michel Sabourin. Mais il est clair que l'intervention doit être menée de façon précoce.

Les statistiques révèlent d'ailleurs que 50 % des élèves qui ont au moins une année de retard au primaire abandonnent le secondaire. Il apparaît clair également qu'il faut intervenir sur plusieurs facteurs en même temps. Nous réalisons que souvent les jeunes ne disposent pas d'un encadrement adéquat pour faire face à l'apprentissage, que ce soit à l'école ou à la maison. »

Le tiers des 5200 membres de la Corporation des psychologues oeuvrent en milieu scolaire et M. Sabourin ajoute que les travaux menés par N. Royer seront publicisés auprès d'eux. « Nous voulons aider les psychologues à s'impliquer et à travailler au plus tôt pour contrer le décrochage. »

Le congrès, qui s'ouvrira par une conférence de Camil Bouchard (président du Groupe de travail sur les jeunes mis en place par le ministre de la Santé et des Services sociaux), traitera évidemment d'une variété de sujets.

Et le nouveau président, élu il y a à peine deux semaines, admet que bien des dossiers doivent être menés dans les prochains mois.

Michel Sabourin, un professeur de l'Université de Montréal qui a déjà

présidé la Corporation entre 1982 et 1985, entend en effet promouvoir l'obtention d'un titre exclusif pour les psychologues, ce qui est déjà acquis en Ontario alors qu'au Québec les psychologues disposent plutôt d'un titre « réservé », selon le jargon de l'Office des professions du Québec.

L'Office devra mener plusieurs discussions avec l'Office puisque non seulement elle rêve toujours de voir ce titre exclusif mais elle doit aussi négocier les propositions de l'Office rendues publiques en avril dernier dans le cadre de son enquête sur les médecines douces.

L'Office proposait, entre autres, que les thérapeutes conjugaux et familiaux, les sexologues ainsi que les psychoéducateurs soient intégrés dans les corporations professionnelles existantes.

M. Sabourin explique qu'en ce qui concerne les psychoéducateurs « plusieurs discussions ont été menées depuis des années pour d'éventuelles fusions, donc le dossier avance » mais il admet que la question demeure plus délicate en ce qui concerne les sexologues. On sait que plusieurs d'entre eux préféreraient voir leur propre profession mieux reconnue par l'État.



LOTTO

649

CE MERCREDI

57 MILLIONS \$

Approx.

Ça change pas le monde. Sauf que...

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Les Montréalais

ment viable, un « virage fondamental » par rapport à ce qui s'est fait à Montréal sous le maire Jean Drapeau, qui n'est plus au pouvoir depuis 1986. Et c'est dans le domaine du transport qu'elle tient le plus haut le flambeau écologique, alors que, curieusement, elle se montre pour le moins timide au chapitre du développement des réseaux de cueillette sélective des déchets domestiques.

Dans les quartiers résidentiels, la Ville entend éliminer la circulation de transit en concentrant sur les autoroutes les voies de camionnage. Sera également réduite de 50 km/h à 30 km/h la vitesse dans les rues résidentielles pour faire échec à la pollution de l'air et par le bruit.

Dans les secteurs non résidentiels, plus particulièrement dans le centre-ville, l'administration entend privilégier le stationnement de courte durée, de façon à empêcher les travailleurs et travailleuses d'y garer leur voiture toute la journée. Parallèlement, la ville continuera d'appuyer le développement du métro, notamment à Laval, et amènera de nouvelles voies réservées aux autobus sur l'avenue du Parc, le chemin de la Côte-des-Neiges, les boulevards René-Lévesque et Henri-Bourassa, la rue Sherbrooke Est, à Pointe-aux-Trembles et le boulevard Laurentien.

Le plan d'urbanisme est accompagné de huit plans directeurs d'arrondissement. Des documents qui totalisent plus de 600 pages d'information. Voici, en vrac, quelques-unes des mesures qui y sont présentées :

- Construction de 60 000 nouveaux logements, en particulier dans le centre-ville pour y accroître sa population résidente, et dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles. Le moratoire sur la conversion de logements en condos n'est pas levé.
- Aménagement d'une salle de concert pour l'Orchestre symphonique de Montréal.
- Construction du pont Wellington dans le sud-ouest de la ville.
- Transformation en espace public, tel que promis, de l'ancienne carrière Miron. Le plan ne fixe pas de calendrier. Construction autour de l'ex-carrière de 4000 logements.
- Limitation à 44 mètres, soit plus ou moins 12 étages, la hauteur des bâtiments.
- Revitalisation de la rue Sainte-Catherine et développement privilégié du Centre des affaires.

- Aménagement d'un passage piéton entre le parc Jarry et le quartier Parc Extension.
- Mise en valeur du secteur du marché Jean-Talon. Fermeture du marché à la circulation automobile pendant les fins de semaine.
- Construction d'une piscine intérieure dans Mercier-Est.
- Réaménagement du boulevard Gouin à titre de « voie panoramique et patrimoniale ».

Le plan est exhaustif et annonce l'adoption éventuelle d'une vingtaine de nouveaux règlements. Ce qui fait dire à M. Pierre Goyer, conseiller de la Coalition démocratique (district de Saint-Édouard) que le document municipal constitue un « incroyable fourre-tout dans lequel la Ville a tenté de plaire à tout le monde ». M. Goyer déplore que le plan parte dans toutes les directions et ne dégage pas de grandes priorités. Ce qui annonce, à son avis, des consultations laborieuses autour du plan.

Le comité d'examen spécial mis sur pied pour étudier le plan, et dont M. Goyer fait partie, tient jeudi une séance d'information publique. Le document fera l'objet de deux semaines de consultations vers la fin du mois d'août. Le conseil municipal doit en adopter une version définitive à la toute fin de l'année.

◆ Retour

« Mercredi soir, il va falloir que ce soit le temps de décider ce qu'on fait. Les Canadiens en ont assez », a confirmé hier le ministre Benoît Bouchard qui coprésède les négociations multilatérales.

Les discussions entre Ottawa, les provinces moins le Québec et les chefs autochtones sont déjà en prolongation. En principe, elles auraient dû prendre fin le 31 mai dernier.

Il y a dix jours, le gouvernement fédéral avait levé l'échéance et consenti à une pause jusqu'à aujourd'hui pour faire le point sur le travail accompli et voir s'il y avait moyen de débloquer une impasse entourant la réforme du Sénat.

Mais hier, le ministre Clark a indiqué que malgré d'intenses tractations téléphoniques entre le bureau du premier ministre fédéral et plusieurs capitales provinciales, il y avait eu peu de mouvement sur ce sujet. Les provinces sont toujours divisées moitié-moitié entre partisans et adversaires de l'égalité provinciale au Sénat.

De plus, certains aspects des ententes de principe entourant le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale des autochtones posent des problèmes à plusieurs provinces, dont le Québec, a confirmé Joe Clark à la suite d'un tête-à-tête avec le ministre Gil Rémillard à Montréal.

Confronté à l'hypothèse que l'exercice sur lequel il a misé depuis la mi-mars pour mettre le dossier constitutionnel sur la voie d'un règlement finisse en queue de poisson, le gouvernement fédéral a commencé à envisager comment il procéderait pour préparer unilatéralement une « offre ferme » à faire au Québec. Aucun scénario, dont celui d'un référendum auquel le ministre Bouchard a lui-même fait allusion hier après-midi, n'est complètement exclu. Mais dans un premier temps, le gouvernement fédéral aurait retenu les étapes suivantes, indiquent des renseignements recueillis par LE DEVOIR :

— La convocation d'une conférence des premiers ministres est à peu près exclue. Si la table ministérielle multilatérale ne produit pas d'entente, le gouvernement fédéral n'aurait pas de raisons de s'attendre à des résultats plus concluants au niveau des chefs de gouvernement, a indiqué la semaine dernière Brian Mulroney. En plus, en l'absence d'un déblocage, Québec ne reviendra pas à la table fédérale-provinciale. Or, d'autres provinces ne sont pas intéressées à pousser l'exercice plus loin sans Robert Bourassa.

— À la place, le gouvernement fédéral voudrait mettre en chantier une ou des résolutions constitutionnelles (une pour les sujets qui requièrent seulement l'accord de sept provinces, l'autre pour ceux à régler à l'unanimité) à soumettre au Parlement fédéral au début de l'été. En d'autres mots, Ottawa ressusciterait son plan original, celui-là même qu'il a mis sur la table à la mi-mars au profit de négociations multilatérales.

La proposition fédérale dégageait les principaux consensus des derniers mois. Ottawa avancerait également sa propre formule d'un Sénat réformé et, pour rétablir le veto du Québec, il proposerait une nouvelle formule d'amendement aux provinces leur accordant à toutes un veto sur la réforme des institutions. Le cas échéant, les éléments de telles résolutions pourraient servir de base à une question référendaire.

— Pour le moment, le scénario d'un référendum pancanadien sur la Constitution, qu'autoriserait la loi C-81 une fois que le Sénat lui aura donné son imprimatur dans quelques jours, serait gardé, comme l'a maintes fois promis Brian Mulroney, en réserve comme ultime recours.

Plutôt, le gouvernement fédéral, fort de l'appui qu'il entend à tout prix obtenir des deux principaux partis d'opposition, approcherait une demi-douzaine de provinces — on pense à l'Ontario, au Nouveau-Brunswick, à la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et peut-être la Saskatchewan — afin d'adopter tous azimuts d'ici septembre la ou les résolutions constitutionnelles fédérales.

Ces hypothèses, reconnaît-on à Ottawa, reposent sur la capacité du gouvernement fédéral de recruter des alliés aussi bien sur les banquettes de l'opposition que dans suffisamment de capitales provinciales. Elles risquent également de laisser en souffrance la question du veto du Québec dont le rétablissement nécessite l'unanimité des provinces.

Entre-temps, la journée d'hier a donné lieu à d'ultimes grandes manœuvres pour tenter une dernière fois de résoudre à seize le casse-tête du Sénat. À Montréal, le ministre Albertin Jim Horsman a rencontré Gil Rémillard pour plaider une dernière fois la cause d'un Sénat égal. Mais un seul modèle d'égalité provinciale est susceptible de rallier Québec, a indiqué Joe Clark au terme de son entretien avec le ministre Rémillard, à savoir le modèle avancé la semaine dernière par le regroupement québécois Économie et Constitution.

Le groupe préconise un Sénat où chaque province compte un nombre égal de membres mais à poids variable. Ainsi, au moment de votes, les sénateurs du Québec ou de l'Ontario compteraient pour quatre votes, ceux de l'Île-du-Prince-Édouard pour un seul, etc. Jusqu'à présent, cette formule n'a rallié aucun des partisans d'un Sénat égal. « Je vais la soumettre ce matin », a tout de même promis Joe Clark.

À Toronto, le premier ministre néo-démocrate Bob Rae a tenté de faire pression en faveur d'un Sénat équitable plutôt qu'égal sur son collègue de la Saskatchewan Roy Romanow. Sans succès apparent, indiquent les déclarations des deux hommes au terme de leur entretien.

À Ottawa, finalement, le Comité d'action sur le statut de la femme a revendiqué une place à la table multilatérale, affirmant que les intérêts des femmes canadiennes étaient négligés par les négociateurs actuels. Requête refusée par le ministre Clark qui a cependant promis de trouver du temps pour permettre aux dirigeantes du Comité d'action de s'entretenir avec les participants à la table constitutionnelle.

◆ Le divorce

comme paternaliste et supérieur par les petits frères de Bratislava.

Mais les choses ne sont pas si simples, au pays de Jan Hus et de l'insoutenable légèreté de l'après-communisme.

Imaginez en effet une province — ou encore une république fédérée — où les politiciens nationalistes locaux décrivent le pouvoir fédéral, parlent sans cesse d'émancipation, se gargarisent d'affirmation nationale et même de « souveraineté »... mais évitent comme la peste, le plus souvent, les mots « indépendance » et « séparation ». Ça ne vous rappelle rien ?

Les Slovaques sont plus ou moins « souverainistes », cela est certain. Mais veulent-ils vraiment se séparer ? Ce n'est pas évident. Le parti de Jozef Prokes, seule formation clairement séparatiste de la scène slovaque, a fait par exemple moins bonne figure qu'aux élections de juin 1990 (12% du vote).

Quant à Vladimir Meciar, il est souvent décrit par ses adversaires comme un opportuniste, « séparatiste le lundi, crypto-fédéraliste le mardi et néo-confédéraliste le mercredi ». Quoiqu'il en soit, c'est lui qui va maintenant représenter la Slovaquie lors des délicates négociations qui s'ouvrent aujourd'hui entre les deux républiques pour la formation d'un gouvernement fédéral.

Son programme pour les prochains mois comporte, il est vrai, une « proclamation de souveraineté » par le Parlement de Bratislava, suivie d'un référendum censé ratifier une Constitution slovaque, comportant la création d'une présidence de la République. Mais simultanément, M. Meciar aime aussi parler de « nouvelle entente » et de « confédération souple, sur des bases nouvelles », avec Prague.

La séparation claire, nette et immédiate, selon les sondages menés à Bratislava, ne réunit que le quart ou le tiers des suffrages. Mais il y a néanmoins dans l'air comme une dynamique de séparation, qui va au-delà des volontés individuelles.

Exaspérés, les Tchèques s'interrogent : « Mais qu'est-ce qu'ils veulent au juste ? » Les Slovaques ne sont apparemment jamais contents, et en redemandant. À Prague, on répond : « C'est le fédéralisme, ou bien la séparation. Qu'ils se branchent ! » À Bratislava, on répète inlassable-

Le Conseil du Pacifique et Mitsubishi estiment que la crise constitutionnelle ralentit l'essor économique au Canada

Marie Tison

de la Presse Canadienne

WASHINGTON — Deux études sur les perspectives économiques du Canada font ressortir l'effet négatif de la crise constitutionnelle sur l'économie du pays.

Dans un rapport rendu public hier, le Conseil de coopération économique du Pacifique soutient qu'il n'y aura pas de reprise économique au Canada s'il n'y a pas de progrès au niveau constitutionnel.

De son côté, dans un rapport financier obtenu hier, la Banque Mitsubishi affirme que la question constitutionnelle a un effet négatif sur la valeur du dollar canadien.

La Banque Mitsubishi, installée à New York, consacre le premier numéro de sa *Revue du marché financier global* à la situation de la devise canadienne.

Le département de recherche économique de la banque, qui a préparé l'étude, indique que le mouvement à la hausse du dollar canadien, constaté entre 1985 et 1991, est maintenant terminé. Les autorités canadiennes, qui cherchaient alors à lutter contre l'inflation, s'empressent moins de défendre un dollar fort. Elles veulent ainsi stimuler les exportations.

Il ne s'agit pas du seul facteur qui explique la faiblesse de la devise canadienne, indique le département. Il y a la récession, le premier déficit

commercial mensuel en 15 ans, enregistré en septembre dernier, et la crainte qu'une entente de libre-échange avec le Canada, les États-Unis et le Mexique ne nuise à la position commerciale canadienne sur le marché américain.

Il y a également la crise constitutionnelle.

« La question du Québec continue à affecter le dollar canadien de façon négative, écrivent les analystes du département. Le gouvernement fédéral, les provinces autres que le Québec et d'autres groupes d'intérêts se rencontrent pour préparer des propositions visant à répondre aux demandes du Québec, mais les réunions s'écartent du sujet. »

Le département affirme que jusqu'ici, la baisse des taux d'intérêts n'a pas entraîné une fuite des investisseurs étrangers comme plusieurs le craignent.

Au contraire, le rapatriement réel des capitaux a été modeste, et la tendance des six dernières années ne devrait pas se renverser totalement en peu de temps, soutient-il.

Le département s'attend plutôt à une baisse modérée de la valeur du dollar canadien.

Le Conseil de coopération économique du Pacifique examine aussi l'état de l'économie canadienne dans un rapport sur les perspectives économiques de 17 pays bordant le Pacifique.

Le conseil soutient que la crise constitutionnelle au Canada rend

plus risquée toute prédiction économique à son sujet. Il recommande de garder un oeil sur cette question, « ne serait-ce que pour réduire le risque potentiel d'être victime de mauvaises informations ».

Le conseil, qui a réuni une équipe d'analystes de tous les pays concernés pour préparer ce rapport, soutient que la reprise ne dépend pas seulement de conditions économiques favorables au Canada et à l'étranger.

« Il sera également nécessaire d'enregistrer du progrès dans la solution de la crise constitutionnelle », écrit-il.

Le conseil note le taux élevé de chômage au pays, la baisse de la confiance chez les consommateurs et les restructurations dans le secteur manufacturier. Il souligne toutefois que le taux d'inflation et les taux d'intérêts sont à leurs plus bas niveaux depuis 20 ans, et prédit une reprise économique qui se manifesterait d'abord dans le secteur de la construction résidentielle.

La reprise sera cependant plus lente que celle qui a suivi la récession de 1981-82, prévoit le conseil. En 1992, la croissance ne devrait être que de 2,3 %, et en 1993, de 4,1 %. Cette performance ne sera pas suffisante pour réduire sensiblement le taux de chômage.

Toutefois, les choses s'amélioreront à la fin de 1993 et au début de 1994, indique le conseil.

L'avenir des cégeps à l'étude le 4 novembre

LA COMMISSION parlementaire sur l'avenir des cégeps commencera ses travaux le 4 novembre 1992 à annoncer hier à Québec le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Mme Lucienne Robillard.

Cette commission, motivée par la décision du gouvernement de faire de la rénovation du réseau collégial une de ses priorités cette année, doit examiner les cégeps sous toutes leurs coutures après 25 années d'existence.

La ministre Robillard a indiqué hier quelques grands points qui retiendront l'attention de la Commission, dont la pertinence des objectifs visés par la création d'un niveau spécifique d'enseignement collégial, la place de la formation générale face à l'enseignement professionnel, les rôles des cégeps dans le développement de la main-d'oeuvre et de l'éducation des adultes et l'harmonisation entre les ordres d'enseignement.

Il sera aussi question des modes de fréquentation et des cheminement étudiants, de l'état de la pratique enseignante actuelle et future, des dispositifs d'évaluation, des modes de financement, de la responsabilité des collèges et des modes d'organisation des établissements.

Tous les groupes intéressés ont jusqu'au jeudi 10 octobre pour faire parvenir un mémoire à la Commission de l'éducation qui choisira les groupes qu'elle désire entendre lors de ces audiences publiques.

ment les mots « émancipation » et « confédération »...

Mais il y a plus grave : la dynamique de la réforme économique pousse les deux républiques dans des directions radicalement opposées. La république tchèque a voté « à droite » — pour reprendre une connotation de langage toujours en vigueur — avec le programme radicallement néo-libéral de M. Klaus. Mais la république slovaque, avec le populisme social de M. Meciar et le bon score des anciens communistes, exprime massivement sa méfiance face aux réformes économiques et vote, elle, « à gauche ».

La Slovaquie, deux fois moins peuplée que la Moravie-Bohême avec ses 5,5 millions d'habitants, fait face à des lendemains postcommunistes encore plus difficiles que sa grande soeur. Elle se trouve injustement traitée par Prague et par les investisseurs — à just titre. Mais elle hésite : économiquement, l'aventure de l'indépendance est-elle jouable ? « Oui, sans aucun doute », déclarait cet hiver Jozef Prokes au DEVOIR.

Mais de toute façon, pensent de plus en plus d'observateurs fatalistes, elle sera le résultat logique, forcé, des tendances divergentes « objectives » qui s'affirment aujourd'hui avec de plus en plus de force dans ce pays tourmenté.

« Les Slovaques, ce sont les Canadiens français de l'Europe », déclarait récemment un diplomate québécois à la retraite. Les points communs entre les deux peuples sont en effet troublants...

◆ La réussite

élèves, devrait en conséquence devenir le lot de quelque 20% des élèves de 3e et de 4e secondaire.

Le ministre a par ailleurs promis de continuer de travailler à l'assouplissement des préalables académiques dans chacune des disciplines de formation professionnelle.

À niveau primaire, le ministre prévoit s'attarder au dépistage et au soutien des élèves en difficultés d'apprentissage, au soutien professionnel dans les situations problématiques, toujours en fonction des projets présentés par chacun des milieux.

« Pas de projet, pas d'argent », a-t-il soutenu, tout au long de sa conférence de presse.

Enfin, au préscolaire, le ministre favorisera la mise sur pied de maternelles à temps plein pour les enfants de cinq ans, comme il l'avait fait l'an dernier dans la région de Montréal, et à mi-temps, par le biais de projets-pilotes conçus avec la collaboration des parents, pour les enfants de quatre ans.

Sur l'ensemble des budgets du plan d'action, 2,7 millions seront finalement mis de côté pour financer les mesures d'appui au milieu dans le cadre de la réalisation de ces programmes.

Accompagnant le ministre en conférence de presse, la présidente de la CEQ, Mme Lorraine Pagé, et la présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec, Mme Diane Drouin, se sont dites satisfaites des orientations lancées par le ministre Pagé.

La présidente de la CEQ a pour sa part déclaré que les enseignants étaient tout disposés à favoriser les initiatives locales, dans la mesure où le redressement ne « serait pas imposé », ni par les administrations sco-

laires, ni par le ministère de l'Éducation.

Quant à Mme Drouin, elle estime que les commissions scolaires sont toutes désignées pour répondre aux attentes énoncées par le ministre.

« Qui d'autre que les commissaires d'école, qui connaissent bien les besoins de leur communauté, les enseignants et les professionnels qui oeuvrent dans nos écoles peuvent mieux cerner et intervenir sur les problèmes des jeunes qu'ils côtoient quotidiennement ? », a-t-elle dit.

Le ministre annoncera au mois d'août les taux d'abandon scolaire régionaux qui détermineront les bourses allouées à chacune des régions québécoises.

Ces dernières ne connaissent donc pas encore les budgets des programmes qu'elles devront présenter au ministre.

Plus tard cette année, le ministre prévoit également modifier certains aspects du régime pédagogique, soit en français et en anglais, respectivement langue maternelle et langue seconde.

Enfin, pour simplifier la tâche parentale, les bulletins descriptifs seront rendus plus compréhensibles aux parents qui les reçoivent.

Au plan du calendrier scolaire, le ministre suggère enfin de concentrer les examens finaux de son ministère en sept jours plutôt qu'en dix, et incitera les commissions scolaires à devancer leur calendrier sur l'horaire actuel, pour permettre aux élèves de finir plus tôt au début de l'été.

◆ L'Hydro

tionner son programme informatique rétroactivement : en prenant comme date de départ l'année 1988, il dit obtenir pour les quatre dernières années des prévisions exactement conformes aux activités d'Hydro-Québec telles qu'elles se sont effectivement déroulées.

Mais selon M. Versailles, les économistes d'Hydro-Québec pensent que l'expert des Cris « surévalue les équipements requis pour répondre à la demande d'électricité prévue ». Eux-mêmes travaillent actuellement à la mise à jour du plan de développement de la société d'État, qui doit être présentée en novembre prochain à la ministre de l'Énergie.

Pour la première fois de son histoire, suite à une directive de la ministre Lise Bacon, Hydro-Québec a invité ce printemps des représentants d'associations patronales et syndicales et de groupes environnementaux à une consultation à huis clos sur son plan de développement. Plusieurs scénarios sont sortis de cette consultation, a expliqué M. Versailles, et les planificateurs d'Hydro en calculent actuellement les conséquences, notamment sur les coûts de production de l'électricité. Mais « peu importe les hypothèses, on n'arrive jamais aux hausses de tarifs de M. McCullough : on reste très loin du compte ».

Selon le porte-parole d'Hydro, les Cris veulent, avec cette étude, « inquiéter les milieux d'affaires, et nous voulons les rassurer : de 1963 à 1991, la courbe de l'inflation et la courbe de hausse des tarifs d'Hydro-Québec se superposent avec une remarquable régularité ». En dollar constant, les sommes qu'Hydro a investies dans les années 1970 pour réaliser la première phase de l'aménagement hydroélectrique de la Baie James « équivalaient facilement », affirme

M. Versailles, aux sommes qu'elle se propose d'investir dans ses nouveaux travaux, et « on les a très bien absorbés sans que nos tarifs en souffrent indiment ».

Sur l'ensemble de la période 1963-1991, c'est peut-être exact, dit David Cliche, le coordonnateur du Forum pour l'examen public du complexe Grande-Baleine, qui a participé aux récentes consultations sur le plan de développement d'Hydro. Mais les documents que la société d'État elle-même a fournis en mars dernier aux participants à cet exercice montrent, dit M. Cliche, que « par le passé, chaque fois qu'Hydro-Québec a été en période de financement de grands travaux, notamment de 1975 à 1981, ses tarifs ont augmenté plus vite que l'inflation, et si on se lance dans la grande épopée qu'elle prévoit pour les dix prochaines années, il est probable que le phénomène se répète ».

En fait, pas plus tard qu'en 1990, quand Hydro a dû financer les nouveaux travaux en cours aux centrales LG1, LA1 et LA2, les tarifs ont augmenté de 2,7% de plus que l'inflation. « Les chiffres de M. McCullough ne sont donc pas délirants », soutient M. Cliche.

Il se dit cependant très inquiet de l'accent que les Cris semblent maintenant mettre sur l'aspect technico-économique du débat Grande-Baleine, si cela doit être au détriment des aspects sociaux et surtout environnementaux. D'autant que M. McCullough propose (en son nom personnel, soutiennent les Cris, mais « ne me faites pas rire ! » commente M. Cliche) un recours massif aux centrales à gaz naturel, et que son étude ne permet pas d'en évaluer les conséquences environnementales.

« Il ne faudrait pas que la rationalité strictement économique devienne l'abîme du syndrome pas-dans-ma-cour des Cris vis-à-vis du projet Grande-Baleine », avertit M. Cliche. Mais « là où je lève mon chapeau aux Cris, ajoute-t-il, c'est qu'ils réussissent à sensibiliser les Québécois aux énormes coûts financiers des grands travaux hydroélectriques et à l'impact qu'ils ont sur nos tarifs d'électricité. Là-dessus, bravo, je salue leur initiative. Il est grand temps que notre société ait ce débat-là ».

Pour le reste, dit-il, un modèle économétrique en vaut un autre, et plus on essaie de prévoir sur le long terme, plus on risque de se tromper, parce que la réalité vient contredire les hypothèses de base que les économistes ont dû poser. Mais sur ce point, fait-il remarquer, les planificateurs d'Hydro-Québec ne font pas autre chose, et courent les mêmes risques d'erreur, que celui engagé par les Cris...

Même son de cloche du côté de Pierre Lamonde, économiste qui fut consultant pour Hydro-Québec et qui est maintenant chercheur à l'Institut national de la recherche scientifique. « Les conclusions de M. McCullough dépendent des hypothèses qu'il pose, mais si on n'est pas d'accord, on peut les changer. L'important, c'est que son logiciel est bon, il va permettre à ceux qui l'utilisent de remettre en question les arguments d'autorité qu'Hydro-Québec a trop tendance à utiliser, du haut de son expertise. Il les aidera à poser à Hydro les bonnes questions, et l'obligera à justifier ses réponses. En ce sens, ce peut être un important outil de démocratisation du débat ».

9 juin
par la PC et l'AP

1990: le premier ministre Brian Mulroney et les dix premiers ministres provinciaux signent un nouvel accord du lac Meech, qui devrait permettre aux trois provinces qui ne l'ont pas encore ratifié de le faire.

1988: la Commission de police du Québec recommande la destitution de l'agent Allan Gosset, de la police de la Communauté urbaine de Montréal, pour négligence relative à un décès d'Anthony Griffin.

1987: pendant que trois permanents de la CSN font face à des accusations de complot en vue de faire sauter des établissements hôteliers appartenant à Raymond Malenfant, la SQ effectue une descente aux quartiers généraux de la CSN à Montréal et à Québec.

1986: aux États-Unis, une commission d'enquête révèle qu'un défaut du joint d'étanchéité d'une des fusées d'appoint de la navette spatiale est à l'origine de la tragédie de Challenger. La commission blâme la direction de la NASA et le fabricant de ces fusées.

1978: la secte mormone annonce qu'elle acceptera dorénavant la candidature des hommes noirs qui veulent devenir prêtre.

1977: Joey Smallwood, celui qui a été l'instigateur de l'entrée de Terre-Neuve dans la confédération canadienne en 1949 et qui fut premier ministre de cette province jusqu'en 1972, démissionne.

1968: premier débat des chefs politiques canadiens télévisé à la grandeur du pays.

1947: fin des contrôles de guerre et du rationnement des produits laitiers au Canada.

1793: l'esclavage est interdit dans le Haut-Canada.

LE DEVOIR

- Renseignements..... [514] 844-3361
- Administration..... [514] 844-3361
- Rédaction..... [514] 842-9628
- Annonces classées..... [514] 286-1200
- Publicité..... [514] 842-9645
numéro sans frais 1-800-363-0305

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

Montréal..... [514] 844-5738
Extérieur (sans frais)..... 1-800-463-7559

Service à la clientèle
LE DEVOIR
211, St-Sacrement,
Montréal QC H2Y 1X1

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
55 St-Jacques, Montréal, Québec, H2Y 3K2
Fax: (514) 945-7814 Tél.: (514) 988-0110
La routine des affaires

BioChem Pharma retire son émission à l'étranger

Robert Dutrisac

AUX PRISES avec la dégringolade du cours de ses actions, BioChem Pharma a décidé, hier, de retirer son ambitieuse émission de titres destinée aux marchés américains et européens.

La compagnie pharmaceutique, qui mène actuellement des tests cliniques sur un composé anti-sida, le 3TC, avait annoncé, le 13 avril dernier, son intention de vendre 3,5 millions d'actions, ce qui devait lui rapporter au moins 100 millions \$. Mais depuis, pour des raisons hors de son contrôle, le prix des titres de BioChem Pharma est passé de 34 \$ à 20 \$. « Nous n'avons pas besoin d'argent et nous ne voulons pas faire notre émission à rabais », a indiqué au cours d'un entretien hier M. Francesco Bellini, président et chef de la direction de la compagnie.

Pour expliquer le comportement des titres de la compagnie, M. Bellini invoque les « fausses rumeurs » qui courent sur le marché au sujet de BioChem et les agissements des vendeurs à découvert qui profitent de la chute des cours. « Les short sellers (vendeurs à découvert) ont vendu jusqu'à 700 000 actions de la compagnie d'un coup. C'est un jeu », a-t-il

signalé. Ces spéculateurs vendent des titres qu'ils n'ont pas encore à un prix déterminé. À la dernière minute, ils achètent ces actions pour les livrer à l'acheteur. Si dans ce court laps de temps, le prix des actions baisse, les vendeurs à découvert empoignent un profit. Un jeu dangereux, va s'en dire.

Parce que BioChem avait lancé son émission, la compagnie devait garder le silence, a soutenu M. Bellini. « Maintenant, on peut répondre aux rumeurs », a-t-il dit.

Ainsi, les tests sur le composé anti-sida conçu par BioChem « progressent normalement » et les résultats de la deuxième phase d'essais seront dévoilés comme prévu en juillet lors de la Conférence internationale sur le sida à Amsterdam, a-t-il assuré.

En Europe, l'émission de BioChem avait reçu un accueil favorable, a fait valoir M. Bellini, « Tout était vendu mais le prix ne nous convenait plus », a-t-il ajouté.

BioChem souligne que sa situation financière demeure solide. La compagnie dispose d'un encaisse de plus de 30 millions \$. En outre, des droits d'achat et des options pourraient être exercés d'ici le 31 janvier 1993, ce qui ajoutera 40 millions \$ aux liquidités de la compagnie.

Les fils Maxwell tentent un nouveau départ

Le gouvernement britannique fait une proposition aux retraités

d'après Reuter et Le Monde

LONDRES — Kevin et Ian Maxwell, dont le rôle dans le scandale Maxwell fait toujours l'objet de l'enquête lancée par l'Office des fraudes graves (SFO), ont repris leurs activités dans le secteur de la presse et de l'édition. L'objectif visé est d'acquiescer des intérêts dans diverses entreprises européennes, ainsi qu'aux États-Unis.

Selon la *Financial Times*, les fils Maxwell s'efforcent de réunir environ 10 millions \$ afin de conclure des accords de partenariat. Cette activité s'exerce à partir de locaux londoniens loués par la société américaine Sphere, spécialisée dans les jeux d'ordinateur, contrôlée à 80 % par la fondation Maxwell, dont le siège est au Liechtenstein.

Plusieurs autres sociétés liées à la famille Maxwell, dont Pergamon Holdings, également américaine, bénéficient de ce statut juridique particulier. Il empêche les créanciers et les 30 000 retraités victimes de la déconfiture de l'ancien « empire » de réclamer tout ou partie des fonds et des actifs contrôlés par ces sociétés. Or celles-ci rémunèrent, à des degrés divers, Kevin et Ian Maxwell et d'autres membres de leur famille. Cela ne signifie pas nécessairement que ces montages financiers — bien dans la manière de feu Robert Maxwell — sont illégaux, mais leur découverte a lieu à un mauvais moment.

Par ailleurs, le gouvernement britannique a proposé hier une aide financière aux retraités mis en difficulté par les prélèvements illégaux du défunt magnat de la presse Robert Maxwell sur leurs caisses de re-

traités.

Le ministre de la Sécurité sociale, Peter Lilley, a demandé aux banques qui avaient fait de fructueuses affaires avec Robert Maxwell de remplir leur « obligation morale » en rendant l'argent détourné aux dépens de quelque 35 000 retraités.

Peter Lilley, qui a condamné Robert Maxwell pour avoir spolié l'épargne d'autrui, a offert une assistance temporaire de 2,5 millions de livres (cinq millions \$). Il a également promis une révision de la loi sur les retraites.

Mais Michael Meacher, responsable du dossier de la sécurité sociale au Parti travailliste, a jugé cette aide « dérisoire » et « outrageusement maigre ».

Un peu plus tôt, plusieurs centaines de retraités en colère avaient marché sur le Parlement britannique pour protester contre l'absence d'assistance gouvernementale. Les enquêteurs ont révélé que Robert Maxwell, mort mystérieusement en novembre dernier, avait détourné plus de 450 millions de livres (900 millions \$) dans des caisses de retraites pour les réinvestir ou les utiliser pour soutenir les actions de plusieurs de ses sociétés. L'empire Maxwell était alors confronté à des difficultés financières.

Par ailleurs, le département du Commerce et de l'Industrie (DTI) a déclaré qu'il menait une enquête sur des ventes d'actions effectuées par le groupe de presse Mirror de Robert Maxwell.

« Nous avons demandé aux enquêteurs de s'intéresser en particulier aux offres de vente d'actions de la société au début de 1991 », lit-on dans un communiqué du DTI.

L'Algérie est aux prises avec sa dette extérieure

ALGER (AFP) — L'Algérie pourrait rééchelonner une partie de sa dette extérieure en 1993 si le montant de ses remboursements se maintient à 75 % de ses recettes extérieures, a déclaré hier le chef du gouvernement algérien Sid Ahmed Ghozali.

M. Ghozali, qui intervenait à un séminaire sur l'habitat à Alger, a affirmé que la seule issue pour éviter le rééchelonnement était de négocier avec les créanciers de l'Algérie une baisse de ces remboursements à 30 % des recettes extérieures.

Le rééchelonnement partiel la dette algérienne représenterait un tournant dans la politique du gouvernement de M. Ghozali, qui avait déclaré lors de son investiture il y a un an qu'il ne serait « pas l'homme du rééchelonnement ».

La dette extérieure algérienne est de 25 milliards \$ US environ et son service est de l'ordre de 9 milliards \$ US sur les 13 milliards \$ US de recettes extérieures escomptées en 1992.

Ce service de la dette grève lourdement la politique de relance économique envisagée par le gouvernement Ghozali depuis le début de l'année.

Les entreprises algériennes, publiques et privées, tournent en effet à moins de la moitié de leur capacité, car elles ne disposent pas de devises suffisantes pour importer les pièces détachées et les biens intermédiaires nécessaires à leur production.

Selon le président de la Confédération patronale de la région d'Oran, 40 % des entreprises de l'ouest algérien sont arrêtées et plus du quart des 60 % restantes tournent à moins de dix pour cent de leur capacité.

Une délégation du Fonds Monétaire International (FMI), dirigée par le directeur de son département Afrique du Nord, M. Pierre Dhonte, se trouve depuis le 30 mai en Algérie pour trois semaines, pour effectuer la « revue » trimestrielle des réformes économiques libérales en cours.

Ces réformes conditionnent l'octroi par le FMI d'une dernière tranche de 100 millions \$ US au cours du prochain trimestre, faisant partie d'une aide de 400 millions \$ US à la balance des paiements accordée en juin 1991.

Le FMI réclame notamment l'encadrement du crédit et la limitation du déficit budgétaire pour maîtriser l'inflation, évaluée à 30 % depuis janvier, ainsi que la libération des changes et le paiement régulier des échéances de la dette extérieure.

LE GROUPE OSHAWA LIMITÉE
AVIS DE DIVIDENDE
DIVIDENDE NUMÉRO 122

Le Conseil d'administration du "GROUPE OSHAWA LIMITÉE" lors d'une assemblée tenue le 5 juin 1992, a déclaré un dividende trimestriel de onze et demi cents (11-1/2¢) par action ordinaire et de classe "A" de la compagnie en circulation, payable le 10 septembre 1992 aux actionnaires inscrits aux livres à la fermeture des affaires le 14 août 1992.

Par ordre du Conseil d'administration
HAROLD J. WOLFE
Secrétaire

le 5 juin 1992.

Les mises en chantier ont augmenté de 17 % le mois dernier au Québec

d'après la Presse Canadienne

LA CONSTRUCTION résidentielle a enregistré sa troisième hausse mensuelle consécutive, en mai au Québec. Le nombre de mises en chantier a été de 42 000 logements, soit un gain de 17 % au regard du mois précédent, indiquent les données publiées hier par la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Mais dans la région de Montréal, seulement 16 000 logements ont été mis en chantier en mai. Il s'agit d'un recul de 16 %, comparativement aux résultats du mois d'avril.

À l'échelle nationale, on a enregistré la mise en chantier de 166 000 unités, après une baisse au regard des 170 000 unités du mois d'avril. C'était aussi une diminution de 2,4 % au regard du nombre de mises en chantier enregistrées durant la période équivalente de l'an dernier, a précisé l'agence fédérale.

Ces données sont désaisonnalisées et ajustées au taux annuel.

Pour le Québec, la SCHL attribue le redressement à plusieurs facteurs, tels les taux d'intérêt avantageux, les conditions de marché favorables et les programmes fédéraux incitant à

la propriété. Mais ces conditions favorables « arrivent difficilement à contrer l'effet néfaste de l'incertitude économique », a fait remarquer M. Jacques Pelletier, analyste principal de marché à la SCHL.

Toujours dans la région de Montréal, les mises en chantier de maisons unifamiliales jumelées et en rangée ont augmenté de 38 %. C'est un signe que les premiers acheteurs restent les plus actifs sur le marché, a souligné la SCHL.

Au niveau provincial, on note un recul de 25 % des mises en chantier de maisons détachées.

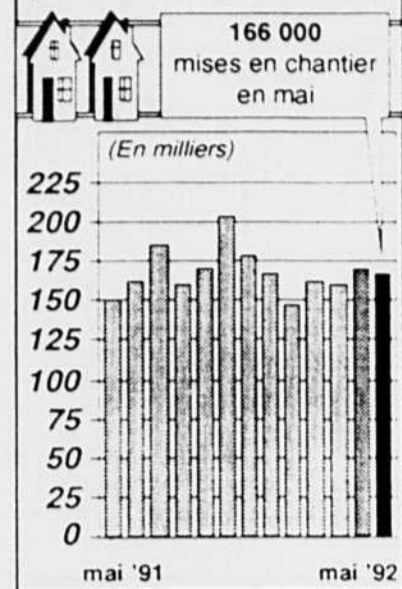
À l'inverse, les autres types de logement ont progressé de 4 %, résultant surtout de la vente de plusieurs projets de maisons en rangée accessibles aux acheteurs d'une première maison.

C'est surtout la hausse de la construction domiciliaire enregistrée à Québec (13 %) et à Chicoutimi-Jonquière (62 %) qui a soutenu les résultats pour l'ensemble de la province.

Les autres régions métropolitaines, en plus de celle de Montréal, ont subi des baisses : Hull, moins 7 %,

Mises en chantier

Nombre de mises en chantier (taux annuels désaisonnalisés)



Source: SCHL (PC) Sherbrooke, moins 25 %, et Trois-Rivières, moins 53 %.

Pas de reprise économique sans progrès constitutionnels

— Le Conseil de coopération économique du Pacifique

Marie Tison

de la Presse Canadienne

WASHINGTON — Deux études sur les perspectives économiques du Canada soulignent l'effet négatif de la crise constitutionnelle sur l'économie du pays.

Dans un rapport rendu public hier, le Conseil de coopération économique du Pacifique soutient qu'il n'y aura pas de reprise économique au Canada s'il n'y a pas de progrès au niveau constitutionnel.

De son côté, dans un rapport financier obtenu hier, la Banque Mitsubishi affirme que la question constitutionnelle a un effet négatif sur la valeur du dollar canadien.

La Banque Mitsubishi, installée à New York, consacre le premier numéro de sa revue du marché financier global à la situation de la devise canadienne.

Le département de recherche économique de la banque, qui a préparé l'étude, indique que le mouvement à la hausse du dollar canadien, constaté entre 1985 et 1991, est maintenant terminé. Les autorités canadiennes, qui cherchaient alors à lutter contre l'inflation, s'efforcent moins de défendre un dollar fort. Elles veulent ainsi stimuler les exportations.

Il ne s'agit pas du seul facteur qui explique la faiblesse de la devise canadienne, indique le département. Il y a la récession, le premier déficit commercial mensuel en 15 ans, en-

registré en septembre dernier, et la crainte qu'une entente de libre-échange avec le Canada, les États-Unis et le Mexique ne nuise à la position commerciale canadienne sur le marché américain.

Il y a également la crise constitutionnelle.

« La question du Québec continue à affecter le dollar canadien de façon négative, écrivent les analystes du département. Le gouvernement fédéral, les provinces autres que le Québec et d'autres groupes d'intérêts se rencontrent pour préparer des propositions visant à répondre aux demandes du Québec, mais les réunions s'écartent du sujet. »

Le département affirme que jusqu'ici, la baisse des taux d'intérêts n'a pas entraîné une fuite des investisseurs étrangers comme plusieurs le craignent.

Au contraire, le rapatriement réel des capitaux a été modeste, et la tendance des six dernières années ne devrait pas se renverser totalement en peu de temps, soutient-il.

Le département s'attend plutôt à une baisse modérée de la valeur du dollar canadien.

Le Conseil de coopération économique du Pacifique examine aussi l'état de l'économie canadienne dans un rapport sur les perspectives économiques de 17 pays bordant le Pacifique.

Le conseil soutient que la crise constitutionnelle au Canada rend plus risquée toute prédiction éco-

nomique à son sujet. Il recommande de garder un oeil sur cette question, « ne serait-ce que pour réduire le risque potentiel d'être victime de mauvaises informations ».

Le conseil, qui a réuni une équipe d'analystes de tous les pays concernés pour préparer ce rapport, soutient que la reprise ne dépend pas seulement de conditions économiques favorables au Canada et à l'étranger.

« Il sera également nécessaire d'enregistrer du progrès dans la solution de la crise constitutionnelle », écrit-il.

Le conseil note le taux élevé de chômage au pays, la baisse de la confiance chez les consommateurs et les restructurations dans le secteur manufacturier. Il souligne toutefois que le taux d'inflation et les taux d'intérêts sont à leurs plus bas niveaux depuis 20 ans, et prédit une reprise économique qui se manifesterait d'abord dans le secteur de la construction résidentielle.

La reprise sera cependant plus lente que celle qui a suivi la récession de 1981-82, prévoit le conseil. En 1992, la croissance ne devrait être que de 2,3 %, et en 1993, de 4,1 %. Cette performance ne sera pas suffisante pour réduire sensiblement le taux de chômage.

Le conseil soutient que la crise constitutionnelle au Canada rend plus risquée toute prédiction éco-

Coup d'oeil boursier

Montréal-XXM	1791.80 + 3.10
TSE-300	3394.48 + 1.92
Dow Jones	3404.13 + 5.44
Dollar canadien (US Cents)	83.74 - .16
Or (New York-US\$)	338.20 - .50

(PC)

FONDS DESJARDINS HYPOTHÈQUES

10,2% Trois ans : 11,5 %
Cinq ans : 10,2 %
Dix ans : 12,1 %

Rendement annuel composé, au 1^{er} mai 1992.

Le rendement passé ne donne pas forcément une indication du rendement futur.

Anjou 355-2050 • Brossard 445-3224 • LaSalle 366-1175 • Laval : Complexe Daniel-Johnson 686-8840, Val des Arbres 668-5223 Longueuil 679-2810 • Montréal : Complexe Desjardins 286-3225 Peel/Sainte-Catherine 499-8440 • Pointe-Clair 610-3717

Les Fonds Desjardins sont vendus au moyen d'un prospectus disponible dans nos succursales ou à l'auto-école compétente à accordé son visa.

Fiducie Desjardins
POUR GÉRER L'AVENIR

AXA achète un portefeuille des Coopérants

Robert Dutrisac

LE LIQUIDATEUR des Coopérants est parvenu à se départir d'autres miettes des Coopérants, ne trouvant toujours pas d'acquéreurs pour la plus grosse part des passifs de la société défunte, son portefeuille de rentes, ni pour son portefeuille de prêts hypothécaires qui, lui, est monnayable.

Hier, AXA Assurances, anciennement Provinces-Unies, annonçait l'achat du portefeuille d'assurance collective de la Fédération de l'Âge d'or du Québec (FADOQ) détenue par Les Coopérants. À la suite d'un appel d'offres, AXA a présenté au liquidateur toujours provisoire, Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon, la plus haute soumission, a souligné hier M. Jean-Denis Talon, président et chef de la direction d'AXA au Canada. En avril dernier, Assurance-vie Desjardins avait acquis le reste du portefeuille d'assurance-vie et d'assurances collectives des Coopérants.

« Pour nous, c'est un portefeuille niche », a indiqué M. Talon qui a précisé qu'AXA offrait déjà au membres de la FADOQ de l'assurance accident et maladie et que le portefeuille d'assurance-vie des Coopérants vient raffermir la présence d'AXA auprès de cette clientèle de personnes âgées.

Comme c'est la pratique lors de l'achat d'un portefeuille d'assurance-vie, AXA n'a rien à déboursier dans cette transaction. L'acquéreur ne fera que combler les réserves insuffisantes liées à ce portefeuille. M. Talon n'a pas voulu dévoiler le montant de l'insuffisance qu'assurera AXA.

La FADOQ compte 53 000 assurés qui versent 5,5 millions \$ de primes par année, ce qui représente 172 millions \$ de volume d'assurances en vigueur. Selon M. Talon, ce contrat constituait le plus important portefeuille d'assurances collectives des Coopérants quant au nombre d'assurés.

À l'heure actuelle, AXA vient un portefeuille d'assurance-vie en vigueur de 2,7 milliards \$ qui génère des primes annuelles de 18 millions \$.

Par ailleurs, M. Gérard Vézina, le fondateur du Groupe Vézina, de Laval, une entreprise réunissant 12 bureaux de courtiers d'assurances de dommages au Québec, a fait l'acquisition du courtier P.A. Boutin, de Québec, qui fait partie de Gescour, une filiale des Coopérants.

Selon M. Vézina, son offre fut choisie par le liquidateur parmi 17 soumissions. P.A. Boutin réalisait un chiffre d'affaires de 11 millions \$ par année, a précisé l'acquéreur hier.

Le liquidateur Michael Doyle, de Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon, a encore deux gros morceaux sur les bras : le portefeuille de rentes individuelles, dont le passif est évalué 400 millions \$, et celui des prêts hypothécaires, dont la valeur atteint 300 millions \$.

Rapport trimestriel			
Pour la période de six mois terminée le 30 avril 1992			
Points saillants de l'état consolidé de l'actif et du passif (non vérifié)			
	Au 30 avril		
	1992	1991	
	(en milliers de dollars)		
Actif			
Liquidités	310 982 \$	498 565 \$	
Valeurs mobilières	1 098 831	749 783	
Prêts	6 944 816	4 984 955	
Autres actifs	212 571	116 120	
	8 567 200 \$	6 349 423 \$	
Passif			
Dépôts	7 739 373 \$	5 862 849 \$	
Autres éléments du passif	383 843	197 282	
Débitures	75 000	289 292	
Avoir des actionnaires	368 984	289 292	
	8 567 200 \$	6 349 423 \$	
État consolidé des revenus (non vérifié)			
	Période de six mois terminée le 30 avril		Période de six mois terminée le 30 avril
	1992	1991	1992
	(en milliers de dollars)		(en milliers de dollars)
Revenu d'intérêt			
Prêts	178 685 \$	146 503 \$	361 883 \$
Valeurs mobilières	21 255	14 922	40 482
Dépôts à d'autres banques	3 309	9 535	11 220
Total du revenu d'intérêt, dividendes compris	203 249	170 960	413 585
Frais d'intérêt			
Dépôts	139 624	125 596	288 405
Débitures bancaires	2 085	-	4 240
Total des frais d'intérêt	141 709	125 596	292 645
Revenu net d'intérêt	61 540	45 364	120 940
Provision pour pertes sur prêts	8 500	3 943	15 500
Revenu net d'intérêt après provision pour pertes sur prêts	53 040	41 421	105 440
Autres revenus	12 318	9 722	24 402
Revenu net d'intérêt et autres revenus	65 358	51 143	129 842
Frais autres que d'intérêt			
Salaires	23 486	18 415	48 203
Contributions aux caisses de retraite et autres prestations au personnel	3 580	2 523	6 980
Frais de locaux, matériel et mobilier, amortissement compris	13 392	10 093	24 996
Autres frais	12 198	9 663	24 443
Total des frais autres que d'intérêt	52 656	40 694	104 622
Revenu net avant impôts sur le revenu	12 702	10 449	25 220
Impôts sur le revenu	3 665	2 371	6 465
Revenu net	9 037 \$	8 078 \$	18 755 \$
Par action ordinaire			
Nombre moyen d'actions en circulation	15 500 000	15 500 000	15 500 000
Revenu net	0,47 \$	0,48 \$	1,00 \$
Dividendes	0,19 \$	0,17 \$	0,38 \$
			0,96 \$
			0,34 \$
Claude Castonguay Président du conseil	Dominic D'Alessandro Président et chef de la direction		
Siège social : 1981 Ave. McGill College, Montréal, Qué. H3A 3K3			

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Les défenseurs croates et musulmans ripostent aux agresseurs de Sarajevo

BELGRADE (Reuter) — Les forces irrégulières serbes ont pilonné Sarajevo, hier, mais les défenseurs croates et musulmans de la capitale bosnienne ont riposté à l'arme lourde lors des combats les plus meurtriers en deux mois de siège.

Des journalistes occidentaux ont compté quelque 25 corps et plus de 200 blessés dans un seul hôpital de la ville.

Selon des journalistes locaux, les forces de défense islamo-croates se sont emparées, lors d'une contre-attaque, d'une partie d'un bastion stratégique serbe dans les collines qui dominent Sarajevo.

« Les forces de défense territoriales ont réussi à prendre plusieurs positions dans les collines du quartier de Vraca, un bastion serbe très important », a déclaré à Reuter par téléphone le rédacteur en chef de la radio de Sarajevo, Zoran Pirolic.

« C'est leur plus grand succès depuis que les combats ont commencé » il y a plus de deux mois, a-t-il ajouté.

D'épaisses colonnes de fumée

noire s'échappaient d'immeubles en feu au cœur de Sarajevo, où vivent encore environ 300 000 personnes.

Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a recommandé l'envoi de 1100 casques bleus pour rouvrir l'aéroport de Sarajevo afin d'acheminer une aide humanitaire aux dizaines de milliers de civils pris au piège.

Boutros Boutros-Ghali propose une opération en quatre étapes qui permettrait dans un délai minimum de 10 jours de rouvrir, sous contrôle de l'ONU, l'aéroport de Sarajevo, contrôlé jusqu'à présent par les irréguliers serbes.

Les consultations entre les membres du Conseil de sécurité ont commencé dans l'après-midi.

La proposition du secrétaire général de l'ONU a reçu le soutien du Portugal, qui préside actuellement la Communauté européenne, du ministre russe des Affaires étrangères Andreï Kozirev, et des États-Unis.

« Nos sources confirment que de nombreux habitants meurent len-

tement de faim. La plupart sont réduits à manger de la farine et des orties », a déclaré le porte-parole du département d'État, Margaret Tutwiler, qui a réclamé la rouverture de l'aéroport de la capitale bosnienne.

Mais les habitants de Sarajevo ont dit craindre que la violence des combats fasse échouer la proposition de Boutros Boutros-Ghali.

« C'est l'horreur des horreurs. Des missiles, des armes lourdes, des mortiers, des chars, tout Sarajevo brûle. La ville est détruite », a dit un habitant musulman joint par téléphone. « La radio lance des appels urgents aux dons de sang ».

Les hôpitaux sont remplis de blessés et de morts. Des proches désespérés ont transportés eux-mêmes les blessés, les ambulanciers ne pouvant se déplacer en raison des violences.

Les pompiers n'ont pas non plus été en mesure d'intervenir, laissant de nombreux bâtiments en feu.

Pour la première fois depuis la semaine dernière, les forces de défense musulmanes et croates, mais

aussi des Serbes, ont riposté à l'arme lourde aux bombardements des irréguliers.

Selon des journalistes locaux, les forces de défense ont récupéré les armes lourdes laissées par l'armée fédérale après son départ de la caserne Maréchal-Tito vendredi dernier.

En signe de victoire, les forces de défense musulmanes et croates ont abaissé le drapeau yougoslave et hissé le drapeau vert des musulmans de Bosnie dans le faubourg de Mojimilo.

« Pour l'aide (de l'extérieur), c'est déjà trop tard. Nous allons devoir tout faire nous-mêmes, mais il y aura certainement beaucoup de victimes dans les deux camps », a déclaré à Reuter Jovan Divjak, commandant en second des forces de défense bosniaques.

Les bombardements ont été particulièrement intenses sur les quartiers de Mojimilo, Ali Pashino Polje et Dobrinja, où 40 000 Serbes, Croates et Musulmans sont bloqués.

Reprise du « processus de paix » au Rwanda

PARIS (Reuter) — Le gouvernement rwandais et les rebelles du Front patriotique du Rwanda (FPR) ont signé hier à Paris un accord sur la reprise d'un « processus de paix » pour mettre fin aux combats qui déchirent le pays depuis 19 mois.

La prochaine étape des négociations aura lieu du 10 au 12 juillet « prioritairement au Zaïre ou en Tanzanie », ont annoncé les négociateurs dans une déclaration commune.

Boniface Ngulinzira, ministre des Affaires étrangères, et Pasteur Bizimungu, membre du Comité exécutif du FPR, ont réaffirmé la « validité » du cessez-le-feu qui avait été signé en mars 1991, avant d'être violé au bout de quelques jours.

Cet accord sur une reprise des négociations a été obtenu après deux jours de discussions préparatoires au Centre des conférences internationales de Kiebert, à Paris, avec le soutien de la France et des États-Unis.

Les combats au Rwanda ont éclaté en octobre 1990 après le retour de milliers de Tutsi réfugiés en Ouganda à la suite des violents affrontements de 1969 avec la majorité Hutu.

La guerre contre le régime du président Juvenal Habyarimana est conduite par les rebelles du FPR, qui réclament notamment leur intégration dans l'armée rwandaise, un gouvernement de transition à majorité élargie et des garanties politiques.

Tous ces points — ainsi que le sort des réfugiés qui vivent depuis de longues années au Zaïre, en Tanzanie, en Ouganda et au Burundi — seront

l'objet des négociations à venir.

Mais les conversations de Paris portaient uniquement sur les « modalités techniques » d'un processus de paix.

Quatre sujets étaient à l'ordre du jour: le rôle des occidentaux, des pays africains et des organisations internationales, les moyens de la mise en oeuvre du processus, et les lieux des séances de négociations.

Boniface Ngulinzira et Pasteur Bizimungu ont réaffirmé la médiation dans le conflit du président du Zaïre, Mobutu Sésé Seko. « Toutefois, ont-ils écrit, les deux parties ont retenu le principe de négociations directes ».

Les négociateurs ont en outre demandé à l'OUA de continuer à appuyer le processus de paix. Les États-Unis, la France et la Belgique ont été invités à participer aux négociations « en qualité d'observateurs ».

Affirmant leur « volonté politique de mettre fin à la guerre », les signataires de l'accord de Paris ont réaffirmé la validité du cessez-le-feu du 29 mars 1991, tout en décidant d'y apporter des amendements lors de leur prochaine rencontre.

Des consultations vont être lancées pour que les négociations du 10 au 12 juillet puissent se dérouler au Zaïre ou en Tanzanie. En cas d'empêchement, une « priorité sera accordée aux pays de la région ».

Les négociations porteront notamment sur « la question de l'unité nationale, le processus de démocratisation, la fusion des deux armées en conflit ».

Orientaliste pro-turc à la tête de l'Azerbaïdjan

BAKOU (AFP) — Intellectuel orientaliste, emprisonné dans les années 70 pour anti-soviétisme, Abulfaz Elchibey, qui a été élu dimanche président de la république musulmane d'Azerbaïdjan (Caucase), selon des données préliminaires, incarne à merveille la nouvelle génération de dirigeants nationalistes dans l'ex-URSS.

Proche de la Turquie qui, dit-il, « sera désormais le principal allié de Bakou avec les États-Unis », il a un triple credo: démocratie, pan-turquisme, islam.

Corollaire de ce « flirt » avec la Turquie, le régime iranien est honni. « Nous n'accepterons jamais le modèle politique iranien », a déclaré M. Elchibey la veille de son élection, au cours d'une conférence de presse à Bakou. « Je n'accepte aucune dictature, ni idéologique ni nationale », assure-t-il.

Pour lui d'ailleurs, la médiation iranienne dans le conflit du Nagorny Karabakh, cette région d'Azerbaïdjan à majorité arménienne dont Bakou a perdu le contrôle en mai au terme d'une série de défaites militaires, « n'a fait que porter préjudice ».

La CEI, Abulfaz Elchibey ne veut pas en entendre parler. Il préfère évoquer séparément la Russie et les autres républiques de l'ancienne Union soviétique, pays avec lesquels il est prêt à établir des relations bilatérales sur un pied d'égalité et sur la base de l'intérêt mutuel.

Né en 1938 au Nakhitchevan, république autonome azerbaïdjanaise enclavée au sud de l'Arménie et frontalière de l'Iran et de la Turquie, Abulfaz Elchibey parle mal le russe.

Orientaliste, il a travaillé durant deux ans comme interprète en Égypte, en 1963 et 1964. Dans une récente interview à l'hebdomadaire Les Nouvelles de Moscou, il confirmait avoir distribué alors l'argent qu'il gagnait aux pauvres du Caïre. À Bakou, le président — qui est marié et père de deux enfants — était toujours à une époque récente dans l'attente d'un appartement.

De 1969 à 1974, Abulfaz Elchibey a enseigné l'histoire des civilisations orientales à l'Université de Bakou. Participant activement à la naissance clandestine du mouvement nationaliste, il a été arrêté et a passé deux ans en prison pour « activité anti-soviétique », de 1975 à 1977.

Les hostilités ont cessé à Kaboul

KABOUL (Reuter) — L'accord de paix conclu dimanche entre deux factions rivales afghanes tenait hier à Kaboul et la presque totalité des 2000 otages pris pendant les combats de la semaine dernière auraient été relâchés.

Le mouvement sunnite Ittehad-islami et l'alliance chiite pro-iranienne Hezb-i-Wahdat ont signé un accord dimanche après cinq jours de combats, qui ont fait plus de cent morts. La capitale a subi plus de dégâts qu'en 14 ans de guerre civile.

Cet accord, mis au point par le président par intérim Sibghatullah Mojaddidi après l'intervention des forces gouvernementales, prévoit un échange des otages, la restitution des biens pillés et la formation d'une commission pour déterminer les responsabilités de chaque faction dans le déclenchement des hostilités.

Le chef du Hezb-i-Wahdat, Abdoul Ali Mazari, a déclaré hier que plus de 2000 personnes avaient été prises en otages mais que presque toutes avaient été libérées depuis la cessation des combats samedi soir.

L'Ittehad avait capturé des mem-

bres de la minorité Hazaras, musulmans chiites, et d'autres communautés dans les rues de Kaboul.

Le Hezb-i-Wahdat avait de son côté arrêté des Pachtounes, l'ethnie majoritaire en Afghanistan, sunnites pour la plupart.

« Moins de cent sont encore détenus des deux côtés, à cause de l'hésitation des commandants locaux », a déclaré Abdoul Ali Mazari.

Ces affrontements ont été les plus violents depuis la chute du régime communiste du président Najibullah fin avril. Il s'agit aussi des premiers combats à faire ressurgir de vieilles rivalités ethniques et religieuses qui pourraient menacer la cohésion de la coalition gouvernementale.

Des otages libérés ont dit avoir été battus ou entassés dans des cellules surpeuplées.

Le chef de la police de Kaboul, Abdoul Haq, a dit que l'un de ses hommes avait été frappé à mort après sa capture.

« Ce n'était pas un conflit ethnique ou religieux », a assuré Abdoul Ali Mazari. « C'était une lutte entre deux groupes qui est devenue ethnique

dans le feu de l'action. »

Selon lui, dix ou onze de ses combattants chiites ont été tués, ainsi qu'une cinquantaine de membres de l'Ittehad et plus de cent civils.

Il a déclaré que le Hezb-i-Wahdat était sur le point de conclure un accord avec le gouvernement de coalition pour augmenter le nombre de portefeuilles ministériels qui lui sont attribués.

Cependant, des diplomates estiment que de nouveaux affrontements pourraient éclater à propos de la présidence elle-même, que Sibghatullah Mojaddidi est censé confier à la fin du mois à Burhanuddin Rabbani.

Les partisans de Mojaddidi ont demandé l'ouverture de discussions sur l'extension de son mandat, de deux mois seulement à l'origine.

Il est soutenu par les Hazaras et d'autres clans non-pachtounes, comme les miliciens ouzbeks dont la défection a permis aux moudjahidines de renverser le régime communiste en avril. Rabbani de son côté bénéficie du soutien de groupes plus strictement islamistes.

Khmers Rouges et Thaïlandais discutent de la paix au Cambodge

BANGKOK (AFP) — À quelques jours du commencement des opérations de désarmement par les Nations unies des forces en présence au Cambodge, la Thaïlande a fait savoir hier qu'elle aurait des discussions avec les Khmers Rouges sur le processus de paix au Cambodge.

Le chef du Conseil National de Sécurité (services de renseignements thaïlandais), le général Charan Kulavanich, a indiqué à Bangkok qu'il avait donné des assurances en ce sens aux plus hauts responsables de l'ONU au Cambodge, venus demander une intervention de la Thaïlande pour tenter de convaincre les Khmers Rouges de revenir sur leur refus de se plier aux opérations de désarmement.

Mais le général Charan, à l'issue d'un entretien avec M. Yasushi Akashi, chef de l'Autorité Provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC), et avec le commandant des forces de l'ONU, le général australien John Sanderson, a souligné, en substance, que la Thaïlande n'était pas en mesure d'imposer quoi que ce soit aux Khmers Rouges.

Ces derniers refusent de prêter leur concours aux opérations pré-

ludes pour la seconde phase de l'accord de paix au Cambodge — démobilisation de 70 % des différentes forces en présence et cantonnement des 30 % restants.

Les Khmers Rouges ont largement dominé, en partie du fait de l'aide substantielle fournie par la Chine et la Thaïlande, une coalition de mouvements de guérilla en lutte contre le gouvernement de Phnom Penh.

La guerre du Cambodge a officiellement pris fin en octobre dernier lors de la signature des Accords de Paris prévoyant la mise en place d'un vaste dispositif militaire et civil dont la mission est d'assurer le maintien de la paix et de préparer des élections pour l'an prochain.

Après une première étape de mise en place, l'ONU a décidé d'engager à partir de samedi la phase deux, celle de la démobilisation et du désarmement des forces rivales.

Les Khmers Rouges ont rejeté cette décision de l'ONU, affirmant que des troupes vietnamiennes se trouvaient toujours au Cambodge et qu'aucune disposition sérieuse n'avait été prise pour vérifier la présence de soldats de Hanoi sur le territoire cambodgien.

Les Khmers Rouges ont été chassés du pouvoir à Phnom Penh en janvier 1979 à la suite d'une intervention au Cambodge des forces vietnamiennes. Hanoi a annoncé un retrait complet de ses troupes en septembre 1979, mais les Khmers Rouges ont cessé de répéter que des unités vietnamiennes étaient toujours présentes au Cambodge.

Le Général Charan n'a pas fourni de précisions quant aux discussions qui vont avoir lieu entre responsables thaïlandais et Khmers rouges.

Les Khmers Rouges, quant à eux, se sont plaints dans une déclaration diffusée par leur radio à Phnom Penh de l'existence dans les faits de deux solutions parallèles pour régler la question cambodgienne.

La première de ces solutions, la seule viable, selon la déclaration des Khmers Rouges, résulte des Accords de Paris et vise à « définitivement mettre un point final à la guerre d'agression du Vietnam ».

Mais une autre formule de règlement s'est dégagée qui cherche, celle-là, à « garder intact le gouvernement de Phnom Penh, création des Vietnamiens », ont affirmé les Khmers Rouges.

LE MONDE EN BREF

Major sortira-t-il la CEE de l'impasse ?

WASHINGTON (Reuter) — Le Premier ministre britannique, qui prendra la présidence tournante de la CEE le mois prochain, considère que le Danemark va ratifier le traité de Maastricht. Dans une interview publiée hier par le magazine américain Time, John Major explique que les plans de la Grande-Bretagne pour ses six mois de présidence n'ont pas été modifiés par le « non » des électeurs danois au traité de Maastricht. La ratification du traité de Maastricht par les 12 membres de la CEE est essentielle pour qu'il puisse entrer en vigueur. John Major a déclaré avoir des idées pour surmonter le problème, notamment l'organisation d'un deuxième référendum au Danemark, mais il a refusé d'en dire plus avant d'en avoir discuté avec les autres partenaires de la CEE. « Nous devons encourager les Danois à (ratifier le traité). Il peut y avoir une petite pause. Nous attendrons un peu et verrons comment les Danois se préparent à agir », a-t-il dit.

Georges Saadé est réélu au Liban

BEYROUTH (AFP) — La réélection de Georges Saadé à la tête des Kataib (Phalanges) est une victoire pour la ligne modérée du principal parti chrétien libanais et un revers pour le chef de l'ex-milice des Forces Libanaises Samir Geagea, estimant hier les observateurs à Beyrouth. M. Saadé, 63 ans, président des Kataib depuis 1986 et ministre des Postes et Télécommunications, a été élu pour un nouveau mandat de trois ans au second tour de scrutin, par 60 voix contre 57 à M. Geagea, sur un collège électoral de 124 délégués.

Le Soudan accuse le Canada

KHARTOUM (AFP) — Un responsable islamiste soudanais, M. Ibrahim el Senoussy, a accusé le gouvernement canadien de n'avoir pas accordé de protection à M. Hassan Tourabi, chef du mouvement des Frères musulmans, agressé il y a 15 jours à Ottawa, en dépit d'une demande en ce sens faite par l'ambassade du Soudan, rapporte hier le quotidien « al-Soudan al-Hadith » (gouvernemental). Selon M. el-Senoussy les autorités canadiennes avaient fait savoir en réponse à cette requête, qu'elles assureraient une protection « invisible » au dirigeant islamiste. M. el-Senoussy, qui est un adjoint de M. Tourabi, a indiqué que ce dernier avait été agressé par un Soudanais, ceinture noire de karaté, à l'aéroport d'Ottawa, et qu'il se trouvait depuis lors hospitalisé dans cette ville. Il est parfaitement conscient mais a des « difficultés d'élocution », a-t-il encore affirmé, en estimant que cette attaque était « une évocation tentative d'assassinat ». M. Senoussy est secrétaire général adjoint de la Conférence populaire arabo-islamique, fondée l'an dernier par M. Tourabi.

Abstention importante aux locales italiennes

ROME (AFP) — Les élections locales partielles qui se sont déroulées dimanche et hier dans 156 communes italiennes, notamment Naples et Trieste, ont été marquées par une abstention importante, qui traduit la désaffection de l'électorat pour les partis politiques traditionnels, estimant les observateurs. Les résultats de ces élections, qui concernaient au total 2 millions d'Italiens, n'étaient toujours pas connus hier en début de soirée, mais les dépouillements partiels effectués semblaient indiquer que les trois principaux partis de la péninsule, Démocratie Chrétienne, Parti Démocratique de la Gauche (PDS, ex-PCI) et Parti Socialiste, ont en général perdu du terrain. Une tendance qui confirme les résultats des élections parlementaires des 5 et 6 avril derniers, qui ont vu s'affirmer les formations contestant la classe politique traditionnelle, Ligue lombarde au premier rang.

Walesa à la police politique communiste

VARSOVIE (AFP) — Le président polonais Lech Walesa s'est rendu hier au siège de l'Office de Protection de l'État (UOP, services spéciaux), où il a consulté son propre dossier constitué par la police politique communiste SB et son ancêtre UB. Les archives le concernant couvrent la période allant de décembre 1970 au début de 1973 et sont composées notamment de procès-verbaux de ses interrogatoires, a indiqué le service de presse de la présidence. 95 % de ce dossier qui compte « quelques centaines de pages » est constitué d'informations et de lettres de dénonciation venant d'agents et de connaissances de M. Walesa. « Aucun document ne porte de signature authentique du président », ajoute le communiqué. Cette visite — la première pour M. Walesa — intervient trois jours après la destitution du gouvernement de Jan Olszewski, obtenue par les forces politiques — dont le président — opposées à la méthode adoptée pour publier les noms des responsables politiques censés avoir collaboré avec la SB. Au cours de débats sur cette question, un député non-inscrit avait affirmé que le nom du président se trouvait sur une des listes. Par la suite, M. Walesa a rappelé — il l'avait dit dans ses mémoires — qu'il avait signé « trois ou quatre documents de la police » au début des années 70, mais n'avait pas trahi « ni ses idéaux ni ses camarades ». Le président « veut souligner encore une fois que son propre exemple montre comment il était facile de se trouver dans les archives du ministère de l'Intérieur », conclut le communiqué.

Plus de 70 morts au Sri Lanka

COLOMBO (AFP) — Au moins huit soldats gouvernementaux ont été tués ce week-end dans le nord-est du Sri Lanka lors de violents combats terrestres et aériens contre les séparatistes tamouls, qui ont perdu de leur côté environ 60 hommes, ont indiqué hier des militaires et des officiels locaux. Les combattants séparatistes des Tigres de Libération de l'Éelam Tamoul (LTTE) ont attaqué ce week-end les militaires qui tentaient une avancée dans la région à la végétation impénétrable de Mullaitivu, tenue par les maquisards, selon les militaires. Des bombardements aériens ont permis la destruction de « plusieurs véhicules de la guérilla », a précisé un communiqué militaire. Selon cette source, un transport de troupes avec 30 hommes à bord a été bombardé tandis qu'un autre groupe de 75 militants a été bombardé. Selon le communiqué militaire, « dimanche a été une journée de succès pour l'opération Sath Bala (Force Seven) avec plus de 60 terroristes tués ».

LE DEVOIR

OFFRE D'ABONNEMENT

<input type="checkbox"/> Oui je m'abonne au journal Le Devoir	
Lundi au Samedi (TPS et TVQ incluses) <input type="checkbox"/> 52 semaines, 196,45\$ <input type="checkbox"/> 26 semaines, 103,66\$ <input type="checkbox"/> 13 semaines, 55,76\$	Samedi seulement (TPS et TVQ incluses) <input type="checkbox"/> 52 semaines, 66,45\$ <input type="checkbox"/> 26 semaines, 36,05\$ <input type="checkbox"/> 13 semaines, 18,78\$

J'inclus mon paiement par:

Chèque Visa Mastercard American Express

No carte: _____ Date d'expiration: _____ / _____ / _____

Signature: _____

Voici mon adresse:

Nom: _____

Adresse: _____ App.: _____

Ville: _____ Province: _____

Code postal: _____ Tél. (domicile): _____ Tél. (bureau): _____

Indications particulières pour la livraison: _____

Poster à: **Journal Le Devoir**
C.P. 6033, succ. Place d'Armes
Montréal (Québec)
H2Y 9Z9

Service à la clientèle: (514) 844-5738 ou 1-800-463-7559

Profitez de notre mode de paiement par virement automatique! Une solution simple et logique! Contactez-nous pour en savoir davantage!

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Israël refoule les ouvriers de Gaza

GAZA (Reuter) — Israël a partiellement rouvert hier la bande de Gaza, fermée depuis deux semaines à la suite du meurtre d'une Israélienne, mais les soldats ont refoulé la plupart des 10 000 employés palestiniens qui tentaient de venir travailler dans l'État hébreu.

Des centaines de voitures et d'autocars remplis d'hommes déçus et mécontents sont retournés dans les villes ou les camps de réfugiés de la bande de Gaza.

La frontière avait été fermée après le meurtre d'une Israélienne de 15 ans par un jeune Palestinien de Gaza près de Tel Aviv le 24 mai dernier.

Le Premier ministre Yitzhak Shamir est accusé par le parti travailliste de ne pas assurer la sécurité des Israéliens, à quelques jours des élections législatives du 23 juin.

Alors que 30 000 habitants de la bande de Gaza travaillaient en Israël avant l'attentat du 24 mai, environ 200 Palestiniens seulement ont pu pénétrer dans l'État hébreu hier, accompagnés de leurs employeurs israéliens.

En vertu de nouvelles réglementations militaires, tous les travailleurs doivent être âgés de 28 ans au moins, voyager en groupe d'au moins 10 personnes et être transportés à l'aller comme au retour par leur employeur israélien.

Les Nations unies ont déclaré avoir distribué des vivres à 16 000 familles de la bande de Gaza privées de revenus.

Avant le début de l'intifada il y a quatre ans, 100 000 des 750 000 habitants de la bande de Gaza travaillaient en Israël.

Selon un syndicat de Gaza, les habitants de la bande ont perdu un million de dollars par jour depuis la fermeture de la frontière. La plupart des Palestiniens travaillent dans le secteur du bâtiment et gagnent environ 50 shekels (20 dollars) par jour.

« Je suis venu ici pour travailler et gagner de l'argent pour nourrir ma famille », a déclaré Mohamed, maçon de 50 ans qui attendait au poste-frontière.

« S'ils ne me laissent pas entrer, soit j'emprunterai de l'argent, soit je me suiciderai ou je tuerai des Israéliens », a-t-il dit à Reuter.

Hassan Abou Hamad, 35 ans, père de six enfants, qui a aussi deux parents âgés à sa charge, a déclaré pour sa part : « Je travaille en Israël depuis plus de huit ans (...) Je dois travailler pour nourrir mes enfants. Je n'ai pas d'autre revenu. Il n'y a pas de travail à Gaza ».

Une centaine d'Israéliens sont venus dès l'aube au poste frontalier d'Erez, au nord de la bande de Gaza, pour transporter les ouvriers. Les employeurs ont déclaré ne pas craindre de problèmes de sécurité de la part de ces employés.

« J'ai des ouvriers de Gaza qui travaillent pour moi depuis dix ans pour certains. Ils sont professionnels et travaillent dans n'importe quelles conditions, pas comme les Israéliens (...) Depuis le 24 (mai), je n'ai pas pu travailler », a déclaré Baruch Scheidman, 40 ans, couvreur à Netanya.

Selon lui, des chômeurs israéliens ont refusé de prendre ces emplois qui étaient proposés par une agence de placement.

L'OLP accuse le Mossad de l'attentat de Bseiso

PARIS (Reuter) — Atef Bseiso, numéro deux des services de sécurité de l'OLP, habituellement en poste à Tunis, a été abattu à Paris par des inconnus devant l'hôtel Méridien Montparnasse hier vers 1 h 00 du matin (hier 23 h 00 GMT).

Les agresseurs, qui se sont servis d'un silencieux, ont pris la fuite sans être identifiés, a déclaré un porte-parole de l'Organisation de libération de la Palestine.

Le président de l'OLP Yasser Arafat, qui se trouve à Amman, a immédiatement accusé le Mossad d'avoir commis ce meurtre.

Yasser Arafat a précisé avoir mis en garde les dirigeants de l'OLP contre les agissements du Mossad, en particulier avant les élections législatives israéliennes du 23 juin.

« Ils les prennent pour objectif l'un après l'autre, cadre après cadre », a-t-il dit.

Israël a réagi par un démenti aux propos du chef de l'organisation palestinienne.

« C'est complètement ridicule et cela ne mérite pas de réponse », a déclaré à la presse Ehud Gold, porte-parole du Premier ministre Yitzhak Shamir.

Le parquet de Paris a confié l'enquête sur le meurtre d'Atef Bseiso à la brigade criminelle de la police judiciaire, a-t-on par ailleurs déclaré à la préfecture de police.

Selon des sources palestiniennes, la victime avait rencontré des responsables des services de sécurité français pour discuter de la protection des représentants de l'OLP en France.

L'OLP précise qu'Atef Bseiso était l'adjoint au délégué général pour la sécurité au sein de l'OLP et membre du comité révolutionnaire du Fatah, principale composante de l'OLP. Son titre officiel était vice-commissaire à l'appareil de sécurité.

Le sort de la Fédération tchèque est entre les mains des leaders Klaus et Meciar

PRAGUE (Reuter) — Deux des principales personnalités politiques tchécoslovaques, le Premier ministre désigné, Vaclav Klaus, et le leader du Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS), Vladimir Meciar, ont entamé hier des pourparlers qui pourraient décider du sort de la fédération.

En tant que leaders des deux partis qui ont remporté le plus de sièges aux élections législatives du week-end dernier, Vaclav Klaus et Vladimir Meciar n'ont d'autre choix que

de coopérer si la Tchécoslovaquie doit maintenir son unité.

Vaclav Klaus, chargé de former un nouveau gouvernement par le président Havel, aura la tâche difficile. Bien que nettement vainqueur en Bohême-Moravie, l'ancien ministre des Finances ne peut pas se passer du concours de son rival Vladimir Meciar, fort d'un large succès en Slovaquie et détenteur d'une minorité de blocage au parlement fédéral.

Vaclav Klaus manque d'alliés na-

turels au Parlement après la défaite inattendue de l'Alliance démocratique civique (ODA), qui n'est pas parvenue à remporter le moindre siège, et ne pourra compter que sur les démocrates chrétiens, détenteur d'une poignée de sièges seulement.

Le leader du HZDS s'est engagé à mener sa république à l'indépendance, en proclamant dans un premier temps sa souveraineté, puis en rédigeant une constitution slovaque.

Il souhaite par ailleurs que le rythme des réformes économiques

lancées par Vaclav Klaus soit ralenti en Slovaquie. Selon lui, ces mesures ont accentué la récession dans une Slovaquie traditionnellement à la traîne du reste du pays.

Le leader du HZDS a d'abord rencontré Peter Weiss, chef du Parti de la gauche démocratique (SDL) et Jozef Prokes, dirigeant du Parti national slovaque (SNS), dont les partis sont favorables à une rapide proclamation de la souveraineté slovaque.

Jozef Prokes a réaffirmé son exigence de voir la Slovaquie déclarer

dès que possible son indépendance pleine et entière. « Plus tôt la fédération cessera d'exister, mieux ce sera », a-t-il dit sans préciser la réaction de Vladimir Meciar.

Il a ajouté qu'aucune rencontre n'était prévue jusqu'à la fin des négociations entre Vladimir Meciar et Vaclav Klaus.

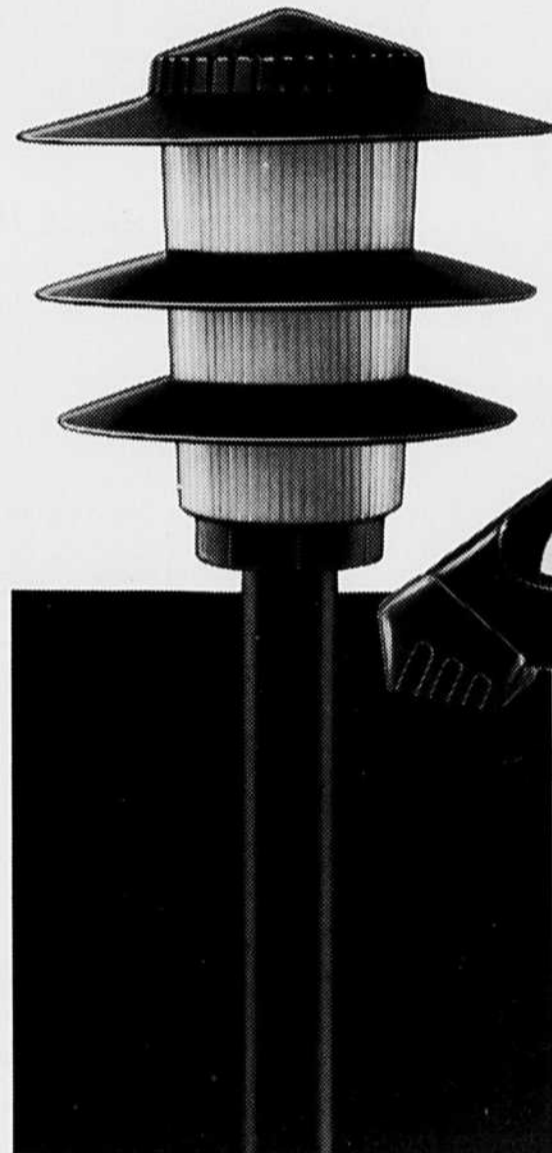
Le scrutin de ce week-end a fait ressortir la profonde division entre les Tchèques et les Slovaques et montré une polarisation entre la droite et la gauche.

Acheter au Canada, c'est aussi préserver des emplois et stimuler l'économie chez nous.

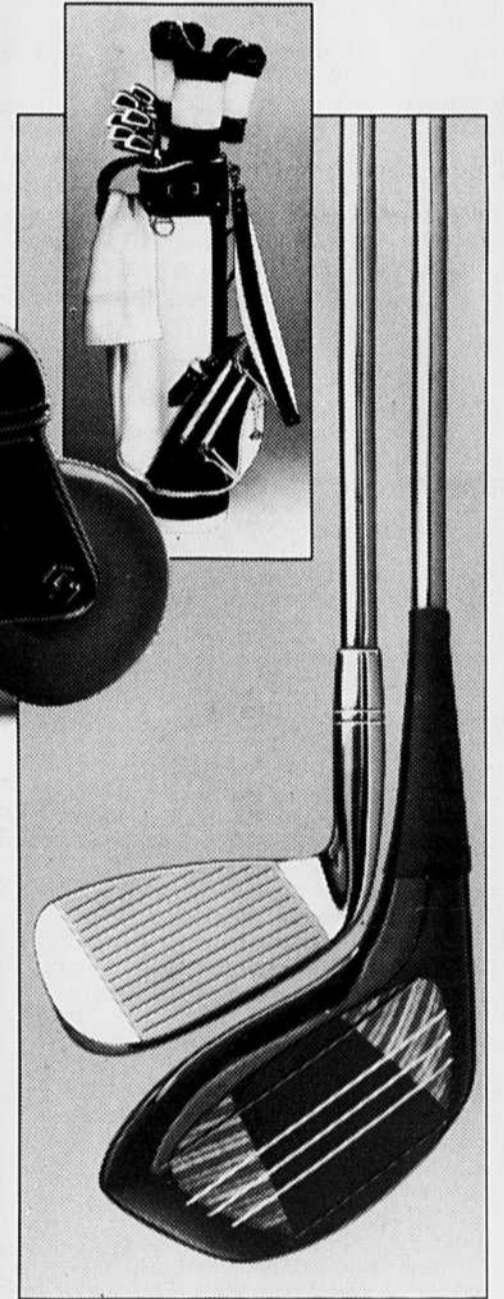
LORSQUE VOUS MAGASINEZ, VOUS AVEZ DES CHOIX À FAIRE, ET CERTAINES DÉCISIONS S'IMPOSENT. ♣ VOUS DEVEZ COMPARER PRIX ET QUALITÉ.

VOUS DEVRIEZ PEUT-ÊTRE AUSSI PENSER À ACHETER CANADIEN. ♣ PARCE QUE CHAQUE FOIS QUE VOUS ACHETEZ UN PRODUIT OU UN SERVICE CANADIEN, VOUS FAITES UNE BONNE AFFAIRE... VOUS PRÉSERVEZ DES EMPLOIS ET VOUS CONTRIBUEZ À UNE ÉCONOMIE PLUS VIGOUREUSE. ♣ ACHETONS CANADIEN.

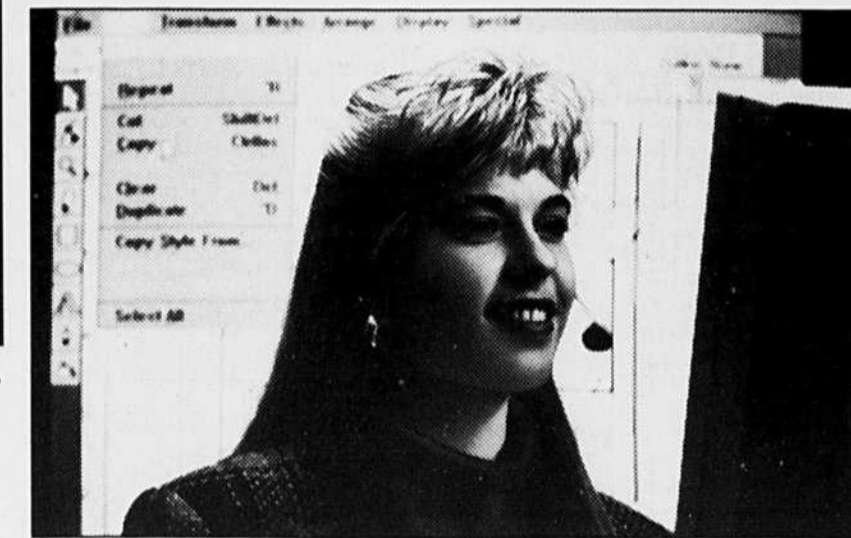
▼ En vous éclairant avec des produits canadiens, vous illuminez la vie de plus de 1 300 travailleurs de l'industrie canadienne de l'éclairage, un secteur qui réalise des ventes annuelles de 80 millions de dollars. Le choix est clair !



▲ En pratiquant un sport, vous participez presque à coup sûr à la croissance de l'une des industries les plus florissantes au Canada. Le secteur de l'équipement de sport emploie plus de 9 000 personnes et exporte annuellement environ 750 millions de dollars d'équipement.



► Selon des experts, les secteurs de l'industrie de l'informatique appelés à se développer le plus sont ceux des logiciels et des services. Le Canada y occupe une place de choix puisque ces secteurs emploient déjà 50 000 personnes et génèrent un chiffre d'affaires de 4,6 milliards de dollars.



Données du ministère canadien de l'Industrie, des sciences et de la technologie.

Achetez
canadien



Canada

ÉDITORIAL

L'abandon scolaire, une distinction

COMME il arrive bien souvent, un ministre a confondu un plan d'action et un plan d'intentions. *Chacun ses devoirs*, le court document que publiait hier le ministre de l'Éducation, M. Michel Pagé, a de l'inspiration. C'est un bon catalogue des remèdes généraux que pourrait utiliser l'école pour faire la lutte à l'abandon des études, drame aigu de l'enseignement secondaire québécois. Mais ce n'est pas un programme. On conçoit aisément pourquoi. Si ce catalogue avait répertorié les moyens d'une stratégie d'urgence adoptée, il aurait requis des milliards de fonds publics. Le ministre ne les avait évidemment pas, et il ne voulait pas décevoir ses commettants. Il a donc dû se contenter de faire miroiter la panoplie, et de remettre à plus tard, à d'autres, les choix.

Il a énoncé un objectif de réussite, aussi ambitieux qu'arbitraire, et annoncé aux commissions scolaires qu'elles devront définir leur propre plan d'action et se faire concurrence pour la répartition d'une petite manne de 42,9 millions \$, le total disponible pour la prochaine année scolaire. Auront une longueur d'avance celles dont les clientèles sont considérées « à risque » plus élevé. Le ministre ne donne priorité à aucun type d'intervention, il ne guide pas. Sa stratégie, c'est la décentralisation des responsabilités, un pari sur le dynamisme du milieu, et un petit coup de pouce financier pour le stimuler.

On n'en doute pas, c'est ce que le milieu a réclamé de M. Pagé, qui écoute beaucoup. La décentralisation de l'administration publique est le discours de l'heure, un important Forum en discute à Québec cette semaine même. Les commissions scolaires du Québec en sont depuis longtemps avides, à condition que leurs nouvelles responsabilités s'accompagnent d'espèces sonnantes. Le modèle que suggère le ministre s'attire donc l'approbation générale y compris celle, combien importante, de la Centrale de l'Enseignement du Québec. Les membres de la CEQ pourront mieux participer, au niveau local, à la définition du plan d'action et à l'arbitrage pour l'utilisation des nouvelles ressources.

Tout cela remontera peut-être le moral du monde scolaire, car on se souviendra que le prédécesseur de M. Pagé n'était pas très porté sur la redistribution du pouvoir. Mais ce qu'on attendait du ministre, ce n'était pas la création d'un secteur-témoin pour tester un modèle de décentralisation. C'était un plan d'attaque du décrochage, qui s'applique aux problèmes particuliers du Québec.

Car ils sont particuliers. Tout en partageant avec bien d'autres pays indus-

trialisés le mal chronique de l'abandon des études secondaires, le Québec l'éprouve à des degrés inhabituels. On est pourtant gêné de le reconnaître, et le « devoir » de M. Pagé ne dit pas un mot de cette curieuse facette de la société distincte. En cela il contribue lui-même à freiner l'apparition de solutions. Tant qu'on se voile la face, on se prive de diagnostics essentiels.

Anormalement à la traîne, le Québec se singularise de bien des façons, dont M. Pagé ne vous entretiendra pas. 1) Il ne diplômé que 65 % des étudiants qui entreprennent des études secondaires, contre un peu plus de 70 % au Canada et 75 % aux États-Unis. C'est un curieux décalage puisque les ressources scolaires des uns et des autres sont à peu près comparables. 2) Le taux de décrochage a tendance à augmenter ici depuis 1986 où on ne comptait plus que 28 % de décrocheurs; on ne connaît pas d'exemple

Le ministre saupoudre ses fonds, et émiette ses leviers

de régression de ce genre dans les pays industrialisés. 3) La récession et l'augmentation du chômage ont habituellement un effet positif sur la persévérance scolaire, comme on le voit aux États-Unis où le décrochage diminue sensiblement (les autorités scolaires de New York annonçaient il y a quelques jours que le taux de décrochage était passé de 20 % à 17 % de 1990 à 1991). On n'enregistre aucun mouvement de ce genre au Québec, où la récession a sévi autant sinon plus que chez nos voisins du Sud, et où le chômage des jeunes est pourtant terriblement élevé. Il est passé de 16,4 % à 18,5 % chez les 15-19 ans de 1990 à 1992.

Un « plan d'action » n'a pas le droit de faire le silence sur ce désastre, un taux d'abandon très singulier, qu'on dit le plus élevé en Occident. Car la première démarche que dicte cette situation particulière, c'est de trouver la cause d'une telle contre-tendance, d'une telle régression. Et de donner priorité absolue à sa correction, de ramener au moins le système scolaire québécois à sa performance de 1986. Quand on ne dispose que de 42 millions \$ pour améliorer un système qui coûte annuellement plus de 5 milliards \$, il vaut mieux se fixer des cibles précises, et des objectifs atteignables.

D'autant qu'on connaît bien l'hypothèse qui circule dans le milieu à propos

de cette régression des derniers cinq ans : l'augmentation des abandons semble coïncider avec la récente réforme de l'enseignement secondaire, notamment du secteur professionnel, où on a considérablement relevé les exigences. Ce faisant on a revalorisé certaines formations techniques, mais on n'a pas trouvé de solution de rechange pour les élèves qui restent sur le carreau. Le nouveau régime pédagogique serait donc directement à l'origine de la recrudescence des abandons. Difficile de porter une accusation plus grave contre une politique qui relève du ministre ! Pourtant celui-ci n'en dit rien. On trouvera peut-être un aveu déguisé dans les 3 millions \$ qu'il réserve, sur une feuille annexe, à l'expérimentation d'une nouvelle « voie technologique » pour les élèves plus sensibles à « l'apprentissage concret ». Ou dans la sympathie qu'il exprime, sans plus, pour la création d'un régime d'apprentissage en milieu de travail, qui a fait ses preuves en Europe et qu'on connaît à peine ici.

Mais la proposition de ce document, c'est clairement de tout embrasser, de tout essayer, d'en donner à tout le monde. Pour 4 malheureux petits millions, on prétend pouvoir faire de la prévention au préscolaire, par des mesures qui iront du soutien alimentaire à la création de classes de pré-maternelles en milieu défavorisé. Pour 12 millions \$, on soutiendra au primaire les écoles qui voudront faire du dépistage ou des expérimentations pédagogiques de tous ordres, selon leurs vœux. Pour 24 millions \$, une misère, on pense pouvoir améliorer sérieusement l'école secondaire, ses saignés services de soutien et d'orientation dévastés par des années de compressions. Et ouvrir des services aux raccrocheurs, et offrir des activités parascolaires capables de faire de l'école un milieu de vie plus attachant, et sensibiliser les parents. La recette parfaite, en somme, pour un saupoudrage de première grandeur.

Ayant émiétté ainsi son peu de leviers financiers, le document ministériel rêve néanmoins d'une performance olympique : d'ici cinq ans, annonce-t-il, on fera mieux que les Américains, le taux de décrochage ne sera plus que de 20 %. À ce niveau de naïveté, la bonne volonté du ministre devient touchante. Heureusement qu'il y aura, au sommet, une « table nationale de mise en oeuvre ». Il lui faudra probablement un an et la dispersion d'une quarantaine de millions pour revenir de l'illusion collective, comme l'ont fait tant d'autres chevaliers de la lutte au décrochage scolaire. Peut-être fallait-il passer par là pour commencer, enfin, à voir les choses en face.

LISE BISSONNETTE



Une enfant au regard de pierre?

Lydia Anfossi
Éducatrice

UNE GOUTTE d'eau tombe sur le bout de son doigt, s'étire, résiste et court se répandre au creux de sa main. Ce spectacle se reproduit inlassablement sous le regard fasciné d'Audrée. Un regard mystérieux qui ne semble jamais s'arrêter sur les êtres, qui passe au travers comme si les gens n'existaient pas. On a déjà surnommé les enfants comme Audrée « enfants au regard de pierre ». Elle replie un peu les doigts comme pour protéger un bijou fragile. Elle sourit. Des reflets multicolores parent sa main.

Le vent s'infiltre par la fente d'une fenêtre mal fermée. Audrée s'y colle l'oreille. Elle retient son souffle comme si on lui murmurait un grand secret. Son plaisir se renouvelle à chaque coup de vent. Un sourire se dessine sur ce visage d'enfant mystérieuse. Quelqu'un l'appelle : Audrée ne réagit pas. La voix insiste mais l'enfant ne semble pas entendre. Seul le vent prend toute la place.

Agenouillée, Audrée se frappe stoïquement le front contre le plancher de bois. Le bruit des coups résonne, insoutenable. Son corps se tend. Marie, l'éducatrice, s'avance pour la prendre mais l'enfant repousse l'étreinte. Elle est absente.

Une toupie tourne, l'enfant se balance et agite les mains. Lorsque la toupie arrête, elle court chercher la main qui saura reproduire le miracle. Émerveillée, elle recommence à se balancer, le visage illuminé. Le temps ne semble plus exister. Il a pourtant passé, Audrée a sept ans.

Audrée mastique difficilement ses légumes mous. Sa soupe se répand goutte à goutte autour de son bol. Ses doigts ne résistent pas au plaisir de tracer des ronds avec les nouilles. En continuant son dessin, Audrée fixe Marie droit dans les yeux et éclate de rire. Ses grands yeux bleus retournent vite fixer le bout de ses doigts. À ses côtés, Scotty se balance en répétant « oh ! des autos bleues ». Audrée, elle, ne parle pas. Elle dit bien quelquefois « mamamamam ». Le plus souvent, elle lance un cri qui ressemble à celui d'une mouette. « Des autos bleues », répète son voisin qui n'a toujours pas avalé une bouchée.

Ces scènes se déroulent à la petite école « À pas de géant », où une trentaine de personnes se consacrent aux enfants autistiques. Il s'agit d'un programme original, le seul au Québec dont l'approche soit basée sur la musique et l'ergothérapie. Chaque éducatrice ou éducateur a un enfant ou deux à sa charge. À l'intérieur, les adultes parlent toujours très lentement aux enfants, attendent longtemps la réponse à une question posée; les leçons sont animées par des chansons, des costumes, comme si chaque journée d'école était une fête; des images de couleurs vives ornent les murs des classes et souvent, on peut voir les enfants travailler devant de grands miroirs...

Les choses, les êtres, les mots, la douleur perdent ici leur sens habituel. Les références n'existent plus. Il faut réapprendre, chercher, se laisser entraîner dans des mondes différents. Chaque enfant a le sien avec son code, ses gestes, ses angoisses difficilement cernables, ses rituels rigides.

À la classe de musicothérapie, une femme tape sur un énorme

tambour à un rythme régulier. Les enfants ont chacun leur petit tambour et essaient de suivre la cadence mais ils frappent trop vite, ou alors trop lentement : certains alors s'enragent et se mordent les doigts, d'autres pleurent. Audrée regarde un rayon de soleil, couchée sur le tapis. Le gros tambour arrête. Une voix chante : « Oooodréeé ». L'enfant cherche, ses yeux roulent lentement, elle sait qu'on l'appelle mais elle n'arrive pas à trouver d'où vient le son. « Oooodréeé », répète la voix. Cette fois, l'enfant localise la bouche qui émet son nom, elle regarde la femme droit dans les yeux et sourit : tout le monde applaudit !

À la maison, sa mère lit le journal quotidien d'Audrée. C'est Marie, l'éducatrice, qui lui écrit ce qui se passe à l'école. Hélène sourit devant les progrès de sa fille. « Avant d'aller à cette école, Audrée a visité plusieurs spécialistes. On la croyait sourde ou déficiente intellectuellement mais lorsque j'ai parlé d'autisme, on m'a conseillé de placer Audrée en institution. J'étais seule avec deux enfants, il semblait évident pour tout le monde que la seule solution était de la placer. J'ai refusé. » Dans ce grand logement aux murs nus, Hélène rage en racontant ses souvenirs. Les luttes pour obtenir un peu d'aide, le travail de nuit dans un hôpital, la garde à temps plein de ses deux enfants : tout cela constitue la trame des sept dernières années de vie de cette femme de 30 ans. Une force terrible émane pourtant de la jeune femme, acquise au prix d'une trop lourde solitude.

Au souper, Audrée contemple la grande tache blanche répandue sur le plancher. Son verre est vide. Elle éclate de rire. Ses yeux malicieux croisent ceux de sa mère. Qui parlait d'enfants au regard de pierre ?

De nombreuses théories ont été élaborées quant aux origines du syndrome autistique. Le plus souvent, ce sont les mères qui ont été accusées et culpabilisées. Heureusement, l'école d'Audrée n'endosse pas ces interprétations. Pour la directrice Darlene Berringer, « les problèmes sont d'ordre neurologique. La cause n'est pas encore connue. Seuls les comportements sont identifiés, et malgré cela, plusieurs médecins sont incapables d'établir un diagnostic adéquat. » Un syndrome bien mystérieux en vérité, qui se manifeste vers l'âge de deux ans et demi. « En attendant que la science fasse la lumière, bien des mères souffrent de culpabilité et continuent de se faire dire que l'autisme découle d'un manque de communication avec leur enfant », déplore Hélène.

La journée achève, Audrée s'endort avec la voix de sa mère qui lui chante sa berceuse préférée. Sa poupée au creux des bras, l'enfant sourit aux anges. Hélène ira travailler à l'hôpital en souhaitant qu'Audrée ne se réveille pas durant la nuit car, lorsque cela arrive, Audrée tape tellement fort sur les murs que les voisins se réveillent. L'actuel propriétaire a d'ailleurs déjà donné un avertissement. Ce fut la cause du dernier déménagement de la famille et celle de la démission de plus d'une gardienne. Devant les difficultés répétées qu'éprouvent trop fréquemment les parents d'enfants autistiques et la méfiance dont ils ont à faire les frais, on peut se demander, au bout du compte, chez qui se trouve le véritable regard de pierre...

LETTRES AU DEVOIR

Pire que l'arbitraire : la démagogie

L'ARBITRAIRE DE l'économie de l'éducation n'a dégalé que la démagogie des commentaires qu'il suscite parfois : telle pourrait être la conclusion de la lecture de l'éditorial du lundi 8 juin de Madame Bissonnette.

Relativement au financement des collèges privés, tous les quotidiens ont reçu un dossier fort documenté, rendu public suite à d'infructueuses démarches entreprises depuis que le ministre responsable de la loi de l'enseignement privé a décidé de répondre, par le projet de loi 141, à toutes les questions qui n'étaient pas posées, en feignant, jusqu'à la dernière minute, d'ignorer la seule qui exigeait une réponse depuis 10 ans : le redressement du financement, pour que cesse de croître l'écart entre les subventions à l'école privée et à l'école publique.

Tous les éléments de ce dossier étaient de l'ordre de la connaissance; ils ne pouvaient évidemment pas modifier le discours idéologique dominant dans ce domaine. ... qui consiste à aligner n'importe quelle donnée pourvu que la conclusion soit défavorable à l'enseignement privé.

Par les temps qui courent, la facilité consiste à faire un mélange orienté des coupures et compressions dans le secteur public et des intentions de redressement dans le secteur privé. Avouons que la tentation est très forte pour ceux qui ont déjà tendance à y succomber.

Quelques faits cependant pour éclairer l'opinion publique :

— Si les collèges publics ont quelque raison de se plaindre d'une coupure de 16 M \$, qui correspond à 0,13 % du total des subventions qui leur est alloué, que ne doit-on déplorer la situation des collèges privés qui voient leurs subventions diminuer de 2,6 % par année depuis 10 ans ?

— L'analyse des comptes publics nous révèle qu'en dollars de 1991, sur une période de 10 ans, la subvention totale par élève subit une perte réelle de 26 % au collégial privé et de 9,6 % au collégial public.

— Un étudiant dans un collège public coûte plus du double au contribuable qu'un étudiant dans un collège privé.

— L'insoutenable redressement demandé par les collèges privés, soit 400 \$ par élève, laisserait une économie annuelle aux contribuables de 72 M \$ au lieu des 80 M \$ actuels.

— La marge de manoeuvre du privé ne se trouve justement pas dans les frais de scolarité. Une très petite minorité d'institutions est actuellement en mesure d'exiger le maximum permis par la loi, soit 50 % du taux subventionné par élève. Mais il est bien connu que les pourfendeurs de l'enseignement privé misent sur l'efficacité à long terme de cet argument : si l'augmentation des frais de scolarité pouvait enfin réduire l'accessibilité aux seuls enfants de riches, la conséquence ainsi provoquée semblerait donner rétroactivement des raisons à ceux qui en manquaient au point de les appeler.

La comparaison avec « tous les gouvernements d'Amérique du Nord » est aussi cavalière que simpliste. Une connaissance de

l'histoire des institutions, des structures de financement et de l'évolution récente (au Canada par exemple) conduirait à des conclusions moins précipitées. Il serait intéressant d'y revenir dans un contexte moins pressé par des conclusions précipitées. Il serait intéressant d'y revenir dans un contexte moins pressé par des conclusions précipitées.

Si les collèges publics rendent un éminent service d'éducation, ce dont je ne disconviens pas et puis témoigner, on conviendra que les collèges privés rendent depuis bien plus que 25 ans un énorme service public dont le rapport qualité-prix est fort apprécié de la population, sinon d'une partie de ses clercs.

Benoit Lauzière
Directeur du Collège Jean-de-Brébeuf
Vice-président de l'Association des Collèges privés du Québec
Montréal, 8 juin 1992

Pour une meilleure intégration

MONSIEUR SAM ELKAS, nous voulons d'abord vous féliciter pour le projet de Politique d'admissibilité actuellement en consultation auprès des différents intervenants concernés, soit les organismes de personnes handicapées, les transporteurs, différents ministères, etc.

La reconnaissance par le ministère des Transports de la nécessité d'offrir aux personnes handicapées un degré de mobilité le plus comparable possible « à celui dont dispose la population en général », est un pas en avant du gouvernement du Québec vers la réalisation des objectifs d'intégration exprimés dans les années 80 à travers différents politiques sociales...

L'affirmation des principes tels l'accessibilité universelle au processus d'admission, la reconnaissance du statut provincial d'admission et le respect de l'autonomie de la

personne, sont des signes encourageants qui manifestent une meilleure compréhension et acceptation des réalités et contraintes que vivent les personnes handicapées.

En cette fin de décennie des personnes handicapées, le MTQ se devait de reconnaître le droit à la mobilité de ces personnes à travers ses structures et réglementations. Le travail n'est toutefois pas terminé et il reste encore du chemin à parcourir. L'appui financier accordé aux municipalités depuis le Programme d'aide créé en 1979 est une particularité du Québec qui est tout à son honneur.

Les regroupements d'usages et l'Alliance des RUTA du Québec qui les représente demandent au gouvernement du Québec de continuer son implication financière en soutenant la nouvelle Politique par un encouragement significatif aux différentes corporations de transport effectuant du transport adapté sur leur territoire. Il reste des territoires non encore desservis qui nécessitent une implication du gouvernement.

Gilles Coutu
Président de l'Alliance des regroupements des usagers du transport adapté du Québec (ARUTAQ)
Montréal, 28 mai 1992

La dégradation des postes

NOUS VENONS d'être avisés, ce 26 mai, par une lettre circulaire en date du 5 mai, sous la signature d'un « représentant » de Poste Mail Canada, que l'Unité postale « Tour de la Bourse », mettait la clef sous la porte sans laisser d'adresse, à la date du 24 juillet 1992. En conséquence de quoi nous serons informés « au cours des prochaines semaines » des options qui s'offriront aux clients locaux de casiers postaux.

La désinvolture avec laquelle est prise une pareille décision, très pénalisante pour les usagers du Service des Postes, s'inscrit dans le processus continu de dégradation générale des services publics que l'on observe dans tout le Canada, et particulièrement au Québec.

Oser parler encore de « service public » dans ces conditions, est une véritable imposture.

Qu'attend-on encore de l'usager qui supporte déjà des hausses répétées et substantielles des tarifs, les grèves du personnel, le mauvais service dans l'acheminement du courrier, et dont on sollicite maintenant la « collaboration » pour la fermeture du bureau de poste qui est au coeur même du quartier des affaires, « Tour de la Bourse » ? Il faut aller chercher loin dans le tiers monde pour voir l'exemple d'un pareil laisser-aller de la part d'une administration des Postes dans une grande ville.

Le « short term management » qui est le credo de trop de dirigeants actuels, fait courir ce pays à la ruine. On ne gère pas ce type d'institution comme une boutique d'épicerie.

Charles E. Boch
Président
Carat Technologies Inc.
Montréal, 26 mai 1992

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910Directrice :
LISE BISSONNETTERédacteur en chef
et directeur de l'information
Bernard DescôteauxDirecteur délégué à l'administration
André LeclercRédacteur en chef adjoint
Jean FrancoeurDirecteurs adjoints de l'information
Pierre Cayouette, Roch Côté

Guy Deshaies

Directeur des
publications spéciales
Pierre Beaulieu

FAIS CE QUE DOIS